التجاري بنك
Attijari bank

Rapport Annuel 2019

التجاري بنك
Attijari bank

Rapport Annuel 2019

Mot du Président du Conseil d'Administration

L'économie mondiale a connu en 2019 un ralentissement quasi-généralisé, impactée par la baisse du rythme de croissance des principaux pays industrialisés. Cette situation se trouve influencée par les tensions commerciales entre les Etats-Unis et la Chine, ainsi que par les obstacles à la concrétisation du Brexit.

La croissance mondiale a fléchi de 0,7% pour s'établir à 2,9% en 2019. Il s'agit du niveau de taux de croissance le plus bas réalisé depuis la crise des subprimes de 2008.

Dans un contexte national, l'économie tunisienne a été fortement affectée, connaissant une régression du taux de croissance qui s'est établi à 1,0% en 2019, contre 2,7% en 2018.

En dépit de cette croissance atone, le taux de chômage a réussi à enregistrer une baisse passant de 15,5% en 2018, à 14,9% en 2019. Néanmoins, ce taux demeure élevé, notamment pour les diplômés de l'enseignement supérieur (27,8% contre 28,8%).

Suite à la consolidation des ressources propres de l'Etat en 2019 et à une meilleure maîtrise des dépenses, le déficit budgétaire s'est amélioré. Il a atteint 3,5% du PIB, contre 4,8% une année auparavant.

Les réserves de change ont connu un net redressement, pour s'établir à 19 665,7 MDT, soit l'équivalent de 111 jours d'importation, contre 14 525,3 MDT en 2018, soit 84 jours d'importation grâce, entre autres, aux recettes du secteur touristique et à celles des exportations d'huile d'olive.

Le redressement des réserves en devises et les mesures prises par la Banque Centrale en la matière ont corrigé la trajectoire baissière du taux de change du dinar, observée depuis 2017. C'est ainsi que le dinar s'est apprécié par rapport à 2018 de 9,1% vis-à-vis de l'euro est de 7% vis-à-vis du dollar américain.

Favorisé par le resserrement de la politique monétaire et par le relèvement du taux directeur à 7,75%, le taux d'inflation a été ramené de 7,7% à 6,1% à fin 2019.

Moncef CHAFFAR
Le Président du Conseil d'Administration

Dans ce contexte, interne et externe, mouvant et embrouillé, auquel s'ajoute la crise sanitaire du COVID qui va rendre encore plus critique l'année 2020, Attijari bank s'est engagée à répondre aux challenges suivants :

- Préserver ses indicateurs de solidité financière ainsi que sa rentabilité.
- Maintenir la cadence du projet stratégique de digitalisation touchant à toutes les entités de la banque.

- Poursuivre sa politique d'innovation et sa stratégie commerciale de proximité en vue de répondre au mieux aux exigences des clients particuliers et professionnels, en leur assurant un accompagnement adéquat et une offre de produits et services étoffée et adaptée.
- Continuer à apporter son soutien au tissu économique du pays à travers l'adoption d'une stratégie en matière de développement durable incluant les différents aspects environnementaux, économiques, sociaux et culturels, répondant à un principe d'engagement citoyen, et contribuant à la création de valeur, vecteur de développement économique national.

Mot du Directeur Général

En 2019, la croissance de l'économie tunisienne a connu un ralentissement pour s'établir à 1,0% contre 2,7% en 2018.

En effet, la croissance économique a été affectée par la baisse de la récolte d'huile d'olive ainsi que par le repli de la demande extérieure de la Zone Euro sur les industries manufacturières exportatrices, et ce, malgré la poursuite du redressement de l'activité touristique.

La valeur des exportations a augmenté en 2019 de 7,0% contre 19,1% durant l'année 2018 pour atteindre 43 855 MDT, contre 40 987 MDT en 2018.

Quant aux importations, leur croissance a également décéléré à +5,4%, contre +20,0% durant l'année précédente, pour une valeur de 63 264 MDT contre 60 010 MDT durant l'année 2018.

En dépit du ralentissement économique, Attijari bank a su renforcer son positionnement au sein du secteur bancaire à travers une démarche proactive axée sur la qualité.

A ce titre, les crédits et les dépôts ont respectivement progressé de 10% et 5.9%, portant ainsi la croissance du PNB à 11% par rapport à 2018.

Consciente du potentiel du tissu économique tunisien, Attijari bank n'a cessé d'accompagner ses clients Entreprises dans leurs projets et besoins au quotidien, et ce, via une offre bien garnie de conseils et de financement et une démarche commerciale basée sur l'intensité relationnelle.

Ainsi, plus de 1000 entreprises ont été accompagnées courant 2019.

Face aux défis imposés par une conjoncture économique fragile, les entreprises tunisiennes ont fait le choix d'intensifier leur ouverture à l'international à travers l'expansion de leurs activités, contribuant ainsi au développement du commerce international du pays.

Said SEBTI

Le Directeur Général

A travers sa dimension africaine, Attijari bank appuie sa clientèle Entreprises dans sa démarche d'expansion à l'international, en lui offrant un portail d'entrées vers l'Afrique et en lui assurant un accompagnement et une expertise complète sur toute la ligne du métier bancaire.

Partenaire de la 6ème Edition du Forum International Afrique Développement (FIAD), Attijari bank continue de soutenir les conférences et les évènements de promotion du Trade en Afrique.

L'année 2019 a également été marquée par d'importantes actions en matière de transformation digitale de la Banque. Ainsi, une offre digitale innovante a été mise en place, matérialisée par des plateformes riches en fonctionnalités, destinée aussi bien à la clientèle Particuliers qu'aux Entreprises.

Ces réalisations reviennent au savoir-faire des équipes d'Attijari bank et à leur mobilisation autour des ambitions stratégiques de la banque.

La conjugaison de ces résultats s'est traduite par une croissance de 20.2% du Résultat Net, passant ainsi de 144.9 MDT en 2018 à 174.2 MDT en 2019.

En matière de responsabilité sociétale et environnementale, Attijari bank a conduit des initiatives alliant performance et responsabilité, engagées dans le développement sociétal du pays et de l'institution et créatrices de valeur pour l'ensemble des parties prenantes.

Ces actions s'articulent autour de la promotion du savoir, de l'art et de la culture et visent l'encouragement de l'esprit entrepreneurial chez les jeunes, la protection de l'environnement et le développement durable.

Attijari bank, s'est distinguée en 2019 par le l'obtention du prix « PROS D'OR 2019 », pour l'efficacité de sa stratégie médias, à l'occasion du lancement de la campagne « Webank ».

Compte tenu de la crise sanitaire et de ce contexte exceptionnel que traverse le monde, l'année 2020 s'avère difficile.

Dans cette conjointure nationale et internationale fragile, Attijari bank, continuera son engagement en faveur de sa clientèle en lui assurant un soutien dans la qualité, et ce, dans une optique de création de valeur.

Sommaire

01 MOT DU PRÉSIDENT DU CONSEIL MOT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

P 02

02 STRATÉGIE

Stratégie & Développement
Transformation & Projets stratégiques

P 08

03 FAITS MARQUANTS & PRINCIPALES RÉALISATIONS

Faits marquants
Activité commerciale
Performance & efficience
Filiales

P 12

04 ACTIVITÉ ET RÉSULTATS

Attijari bank en chiffres
Activités de la banque
Résultats de l'activité et son évolution
Evolution des performances au cours des 5 dernières années
Principaux ratios

P 36

05 PARTICIPATIONS & GROUPE ATTIJARI BANK

P 46

06 ACTIONNARIAT

Répartition du capital

P 48

07 ORGANES D'ADMINISTRATION & DE DIRECTION

Organes d'Administration et de Direction
Commissaires aux comptes

P 52

08 EVOLUTION DE L'ACTION ATTIJARI BANK

P 60

09 **AFFECTATION DES RÉSULTATS**

Rappel des dispositions statutaires concernant l'affectation des résultats
Etat de l'évolution des capitaux propres

P 62

10 **GESTION DES RESSOURCES HUMAINES**

P 66

11 **CONTRÔLE INTERNE ET GESTION GLOBALE DES RISQUES**

Contrôle interne
Gestion Globale des Risques

P 72

12 **RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE**

P 76

13 **ETATS FINANCIERS**

Etats financiers individuels
Etats financiers consolidés

P 80

14 **RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES**

Rapport Général
Rapport Spécial
Rapport sur les états financiers consolidés

P 90

15 **RÉSOLUTIONS ADOPTÉES**

Résolutions adoptées par l'Assemblée Générale Ordinaire

P 112

02

Stratégie

Stratégie & Développement

L'année 2019 a connu une forte mobilisation des équipes autour des projets stratégiques, surtout en matière de productivité, de transformation digitale et de réorganisation des activités. Cet effort a été appuyé par un dialogue de performance entre les Business Units autour des ambitions tracées au niveau du plan stratégique 2016-2020.

La banque a poursuivi son engagement vis-à-vis du marché des Tunisiens Résidant à l'Etranger et a consolidé sa part sur le marché des Particuliers.

Attijari bank a œuvré à promouvoir sa banque digitale «Webank» à travers une communication digitale dédiée et un dispositif d'amélioration continue de l'expérience client.

Fidèle à son engagement vis-à-vis du continent africain, Attijari bank a continué à accompagner ses clients Entreprises dans le cadre de leur développement en Afrique.

Transformation & Projets stratégiques

L'année a été marquée par un avancement significatif du programme « Excellence 2020 », soutenu par un travail de relais des managers sur le terrain et coordonné par le département «Transformation & Projets Stratégiques» dans son rôle de PMO (Project Management Office).

Au-delà du travail de coordination, la structure «Transformation & Projets Stratégiques » a mené un programme de conduite du changement sur l'ensemble des domaines du programme stratégique et ce en étroite collaboration avec les équipes Projet.

Soucieuse de la réussite et de la pérennisation de son plan de transformation, Attijari bank a mis en place un dispositif de pilotage reposant sur 2 facteurs clés, à savoir des indicateurs de performance clairs et mesurables et un rôle de relais assuré par les managers de la banque.

2742.88
2537.48
2164.48
661.12
1704.96

03

Faits marquants & principales réalisations

Faits marquants

Distinctions

- La campagne «Webank» a été doublement primée lors du concours des meilleures campagnes publicitaires en Tunisie, les **«PROS D'OR 2019»**, pour la pertinence et l'efficacité de sa stratégie médias et pour l'originalité et la créativité de son brand.

Campagnes

- Lancement de la campagne TSF 2019 dont les actions phares sont : Attijari Tour, la présence des commerciaux à bord des navires et des chargés d'accueil à la gare maritime, des réceptions en l'honneur des clients.
- Lancement d'une nouvelle carte haut de gamme «Platinum Mastercard».
- Campagne «Champions ليك» en partenariat avec MasterCard.
- Campagne Fiabilisation des données.

Aménagement du fonds de commerce

L'effort d'harmoniser l'image de la banque à travers ses agences s'est poursuivi en 2019.

Dans ce sens, 8 agences ont fait l'objet d'aménagement. Par ailleurs, une nouvelle agence ; «El Golaa» a été ouverte.

Evénements

Jeunes, Innovation et entrepreneuriat

- Sponsoring de l'évènement **«HEC Challenge 2019»** à l'IHEC Carthage.
- Participation aux différents évènements organisés par, ENACTUS et INJAZ Tunisie.
- Participation au programme **«Graines d'entrepreneurs»** au salon **«Riyeda»**.
- Sponsoring du Hackathon **«HACK 4 TRANSPARENCY»**, organisé par la Cour des Comptes et la Banque Mondiale.
- Participation à une rencontre-débat, sur le thème **«Les jeunes à cœur ouvert avec Monsieur le Chef du Gouvernement»**, organisée par Enactus Tunisie et Konrad Adenauer Stiftung.
- Sponsoring du nouveau concept **«From University»** qui consiste à mettre en place un studio mobile de la radio Express FM au niveau de 11 universités, et ce, pour promouvoir Webank sur toute l'année universitaire.
- Sponsoring de la conférence **StartUp 2019** d'AIESEC Tunisie.
- Renouvellement de la convention de partenariat avec le CJD.

Dimension africaine développée

- Participation au FIAD 2019 avec une délégation d'une quarantaine d'hommes d'affaires et trois startuppers, dont un qui a été à l'honneur.
- Sponsoring de l'évènement **«Financing Investment and Trade in Africa»** (FITA 2019).

Focus : « FIAD 2019 »

La 6ème édition du Forum International Afrique Développement (FIAD) qui a eu lieu du 14 au 15 mars 2019 à Casablanca, sous le thème « Quand l'Est rencontre l'Ouest » a connu, cette année encore, un franc succès.

Devenu le rendez-vous incontournable pour les rencontres d'échanges économiques et commerciaux dans le continent africain, le FIAD a une fois de plus tenu ses promesses en rassemblant les opérateurs économiques et décideurs politiques pour aborder les problématiques liées au développement en Afrique.

Ce sont plus de 2 000 opérateurs provenant de 34 pays africains qui se sont réunis à Casablanca pour concrétiser près de 5 000 rendez-vous d'affaires en marge des plénières. Parmi les secteurs qui ont compté le plus de demandes de partenariat, on peut citer l'agro-alimentaire, les BTP, le négoce, la distribution, l'énergie et le secteur des transports et logistique.

Cette édition a été marquée par l'organisation d'un panel dédié aux initiatives et mécanismes de financement innovants pour soutenir les femmes entrepreneures « Stand Up for African Women Entrepreneurs ». En outre, un panel a été organisé sur le Digital en tant que levier de croissance en Afrique et accélérateur du développement des jeunes startuppers africains.

La Tunisie a été présente au niveau de ce rendez-vous incontournable de la scène économique africaine, à travers la participation d'une quarantaine d'hommes d'affaires. Une attention particulière a été accordée à deux startups tunisiennes qui ont été invitées pour contribuer à enrichir les échanges au niveau des panels.

Focus : « FITA 2019 »

Les 05 et 06 février 2019, Attijari bank a participé à la 2ème édition de la conférence internationale « Financing Investment and Trade in Africa » FITA 2019 organisée par le Tunisia Africa Business Council (TABC), en partenariat avec le Ministère du Développement de l'Investissement et de la Coopération Internationale, le Ministère du Commerce et le Ministère des Affaires Étrangères.

Cette conférence avait pour objectifs stratégiques d'évaluer la situation du financement, du commerce et de l'investissement, en Tunisie et en Afrique, de présenter les offres et mécanismes de financement sur le continent africain et d'instaurer un espace d'opportunités et de rencontres entre organismes panafricains de développement économique, banquiers, capital-risqueurs, fonds d'investissements et experts.

Cette initiative a été marquée par l'intervention de deux hauts responsables du Groupe Attijariwafa bank, le responsable du développement à l'international de Attijari Finances Corp et le responsable du développement de la Banque de Financement à la SIB (Société Ivoirienne de Banque). Ces responsables ont témoigné de l'accompagnement assuré et des différentes solutions mises à la disposition des clients tunisiens qui ambitionnent de se développer à l'échelle africaine.

Développement de la PME

- Sponsoring d'un séminaire organisé par l'Union des Petites et Moyennes Industries de Tunisie pour les industriels de la région de Sfax.
- Forum du magazine **« Réalités »**, sous le thème **« l'Industrie pharmaceutique tunisienne face aux défis de l'exportation »**.
- Premier Meet-up organisé par le centre d'affaires de Sidi Bouzid.
- Deux réceptions clientèle tenues par Attijari bank, à Sfax et Sousse, ayant pour objectif de renforcer l'échange avec les clients et les prospects.

Engagement citoyen

- Tournage d'une vidéo préparée en partenariat avec **« Tunivisions »**, comprenant des témoignages de 3 artisans sur le rôle que joue la banque dans la promotion de l'artisanat tunisien.
- Subvention au profit de l'Association Tunisienne de la Maladie Cœliaque.
- Partenaire des journées **« Consommons Made in Tunisia »**.
- Sponsoring du **« Forum International de la Santé Numérique »**, organisé par le magazine « Réalités ».
- Sponsoring de la 2ème édition de l'évènement **« La Saison Bleue »**.
- Sponsoring du festival international de Sfax.

Focus : Les journées nationales « Consommons tunisien pour notre bien »

Les journées nationales « Consommons tunisien pour notre bien » ont été organisées, du 26 au 28 juin sous le haut patronage du chef du gouvernement et vise à encourager la consommation du produit tunisien.

Il a également été recommandé d'inscrire un logo unique « Made in Tunisia #619 » sur les produits tunisiens afin de faciliter leur distinction des produits importés, et ce, indépendamment de l'enseignement de la culture de consommer tunisien au niveau des écoles, à partir de la prochaine année scolaire 2020-2021

Cette première édition a connu la participation de près de 150 exposants représentant différents secteurs de l'industrie locale.

« La consommation des produits locaux permettra à l'économie tunisienne de faire un bond en avant, d'améliorer son taux de croissance et d'attirer l'investissement » a indiqué le ministre de l'Industrie et des Petites et Moyennes Entreprises, Slim Feriani.

Activité commerciale

La Banque de Détail

Réorganisation de la Direction Marketing

Afin d'accompagner le projet de la transformation digitale de la « Banque De Détail » et l'évolution des comportements de ses clients, dont l'enjeu principal est de renforcer l'orientation clients tout en diversifiant les canaux de distribution, deux structures spécialisées ont été mises en place :

- Le marketing stratégique qui se positionne désormais, en amont et au service des marchés PP, TRE et Entreprises, au sein de la « Banque De Détail ». L'objectif étant de centrer davantage l'approche client et de faire de l'innovation un axe de différentiation.
- Le marketing opérationnel appelé, essentiellement, à développer les différents marchés de la « Banque De Détail », notamment, par la conception et l'amélioration continue de l'offre de produits et de services.

Enrichissement de l'offre de produits

Produits « Particuliers & Professionnels »

Attijari bank étoffe sa panoplie de cartes bancaires

Attijari bank a poursuivi sa politique qui tend à promouvoir les opérations de Decashing en diversifiant sa palette de cartes bancaires toutes catégories confondues.

Pour sa clientèle VIP, Attijari bank a lancé la carte Platinum dans une version innovante. Une carte Dual qui fonctionne pour les opérations aussi bien en dinars qu'en devises.

La carte Platinum offre à son détenteur un bouquet d'avantages en matière d'assurance au niveau local et international.

Attijari bank, en tant que précurseur en la matière, a également signé des partenariats favorisant l'accès aux services bancaires basiques, par l'utilisation des cartes prépayées.

Attijari bank investit dans la proximité

Afin de mieux connaître son client et de mieux le servir, Attijari bank a lancé une action de fiabilisation de grande envergure. Des moyens de sensibilisation ont été déployés dans tout le réseau de la banque et une animation au niveau des GAB a été réservée aux porteurs des cartes Attijari bank.

Pour plus de confort, un Chatbot a été mis en place en vue d'encourager les clients à fiabiliser leurs coordonnées.

Produits « Entreprises »

Attijari bank, un appui aux gérants des stations de service

La banque a mis à la disposition des gérants de stations de service une offre globale conçue de manière à leur offrir une gamme complète de produits et services adaptée à leurs besoins.

Ainsi, dans le cadre de ladite offre, des dérogations tarifaires leur ont été accordées ainsi qu'une prise en charge personnalisée.

Attijari bank perfectionne ses plateformes de gestion de flux

Etant toujours à l'écoute de ses clients, Attijari bank met à la disposition de sa clientèle entreprise de nouvelles fonctionnalités pour ses solutions Cash Management offrant plus de commodité et flexibilité, moyennant :

- Une nouvelle version de la plateforme Attijari Cash Management qui permet désormais une gestion centralisée de toutes les transactions locales en dinars, y compris les virements unitaires, la confection, les recharges et prélèvements sur cartes prépayées. Cette nouvelle version répond également à des besoins spécifiques remontés par l'ensemble de notre clientèle Entreprises.

- Une nouvelle version de Attijari Online Trade mieux sécurisée à travers la mise en place d'un clavier virtuel lors de l'accès et plus flexible en allégeant la procédure de validation.

Attijari bank en phase avec le régulateur

Conformément à la politique gouvernementale, Attijari bank a enrichi son catalogue de produits et services par la mise en place d'un nouveau type de compte bancaire en devises réservé à toute société résidente ayant le label « Start Up ».

Une dynamique commerciale tous azimuts

Marché des Particuliers

Le marché des particuliers a consolidé ses réalisations avec une évolution des ressources de 7% et le recrutement de 59 000 clients. La collecte des ressources représente ainsi en 2019, 59% de celle de la « Banque De Détail ». Quant à l'activité crédits, malgré la hausse du TMM de 7.24% en janvier à 7.81% en décembre 2019 avec un pic de 7.9% en mars 2019, les crédits immobiliers ont constitué près de 90% des crédits aux particuliers.

L'année a été marquée par l'innovation, avec le lancement de la carte Platinum. Cette offre a permis à la banque d'accompagner sa démarche de conquête et de se positionner sur la gamme de clientèle Prestiges/Privilèges.

Par ailleurs, dans une optique de proximité, deux axes majeurs ont marqué l'année 2019, à savoir la fidélisation de la clientèle et la dynamique de conquête.

Marché des Très Petites Entreprises « TPE »

La banque a confirmé son intérêt stratégique pour le marché des Très Petites Entreprises par une présence importante sur le terrain à travers la participation aux évènements phares regroupant les professionnels et les petites entreprises.

Marché des PME

Le marché des Petites et Moyennes Entreprises a enregistré une évolution de 22% de son portefeuille clients, et ce, grâce :

- Aux efforts déployés dans le domaine de l'animation et de la prospection commerciale ;
- Une prise en charge qualitative, avec un conseiller dédié et la mise en place d'un accompagnement approprié ;
- Au renforcement des actions de cross-selling avec les différentes lignes de métiers et les filiales de la banque.

Tout au long de l'année et avec une présence accrue dans les régions, la banque a participé massivement à des manifestations économiques, en vue de se rapprocher davantage des entreprises et de suivre l'évolution des différents secteurs.

Marché des Tunisiens Sans Frontières « TSF »

L'année 2019 s'est distinguée par l'amélioration nette du taux de captation des flux d'entrée des Tunisiens Sans Frontières, et ce, grâce à une campagne de terrain qui a permis de renforcer le positionnement de la banque auprès de cette cible.

Une conférence de presse a donné le tempo pour le lancement d'un dispositif d'accompagnement et d'accueil des tunisiens arrivant de l'étranger.

Durant 20 jours, une agence mobile a sillonné tout le territoire tunisien en privilégiant les régions à forte concentration TSF.

Des journées portes ouvertes ont été organisées au niveau des régions cibles assurant ainsi un accueil privilégié aux clients et prospects TSF.

L'exercice 2019 fût également couronné par la signature de plusieurs partenariats exclusifs qui traduisent la volonté de la banque de se placer au premier rang quant au développement du marché des ressortissants tunisiens, et ce, depuis leur pays de résidence.

La campagne pré-accueil a été marquée par la signature d'un partenariat avec la compagnie de navigation GNV, le but étant d'assurer la présence des commerciaux de la banque à bord des car-ferries lors des traversées Gènes–Tunis afin de conseiller et d'orienter les passagers Tunisiens Résidant à l'Etranger.

La Banque Digitale

Dans le cadre de son plan stratégique « Excellence 2020 », Attijari bank a fait du digital l'un de ses piliers majeurs, visant à :

- Optimiser et fluidifier les interactions avec la clientèle, pour une meilleure efficacité commerciale ;
- Mettre à niveau les plateformes et les outils transactionnels pour absorber les flux additionnels, selon les best practices d'efficacité opérationnelle ;
- Se positionner en tant qu'acteur de référence en matière d'innovation sur le paysage bancaire national et être une véritable locomotive pour ancrer la culture digitale.

La Banque de Financement

Attijari bank fait partie d'un cercle restreint de banques de la place à disposer d'une structure de Project Finance et de crédits syndiqués qui s'inscrit en ligne avec sa politique de consolidation du processus de création de valeur à sa clientèle corporate.

Elle a accompagné plusieurs opérateurs économiques de premier ordre dans le bouclage de leur schémas de financement, et ce, à travers :

- la syndication des CMLT (Crédits à moyen et long terme) en ayant le rôle d'arrangeur, prêteur et agent de crédit ;
- ou l'assistance dans le montage des dossiers de Project Finance, notamment ceux relatifs aux énergies renouvelables.

La Banque Transactionnelle

L'année a été marquée par le lancement du service « US Visa Fees », exclusivement à travers le réseau de Attijari bank.

La banque a également renforcé son positionnement sur le service « Encaisse Valeurs » par le déploiement d'une nouvelle version accomplie par l'entité « Cash management ». L'objectif majeur étant d'offrir à la clientèle d'Entreprise, traitant un volume important de chèques, un gain en matière de délais de traitement et de trésorerie.

2019 marque également le renforcement de l'activité monétique auprès de la grande distribution et l'équipement en GAB de la clientèle Entreprise.

La stratégie d'amélioration des fonctionnalités des plateformes électroniques a été poursuivie, offrant ainsi une expérience client aux normes et standards internationaux.

A travers l'entité « Trade », la banque a accompagné une délégation de 40 hommes d'affaires à la 6ème édition du Forum International Afrique Développement ayant pour thème : « Quand l'Est rencontre l'Ouest » et qui a eu lieu à Casablanca le 14 et 15 mars 2019.

Le Forum constitue une réelle opportunité de développement des flux de commerce et d'investissement entre les clients des différentes filiales du Groupe Attijariwafa bank.

L'année 2019 a été également marquée par l'inscription gratuite de tous les clients opérant à l'international à la plateforme du Club Afrique Développement. Le Club a intégré l'initiative « Trade Club Alliance » en octobre, un réseau international regroupant 14 banques partenaires d'Europe, d'Afrique, d'Asie et d'Amérique accompagnant les entreprises dans leurs activités commerciales à l'international.

Cette plateforme digitale, regroupant plus de 16 000 entreprises membres, couvre à ce jour, par l'interfaçage des plateformes du réseau des banques, 65% des corridors du commerce international et 46 pays.

La Banque d'Investissement

Marché des Capitaux

L'année 2019 a été caractérisée par une abondance de liquidité en devise sur le marché des changes permettant au dinar tunisien de reprendre des couleurs par rapport à 2018 et de clôturer ainsi l'année avec une évolution positive de +8.2% et +7% respectivement face à l'Euro et le Dollar américain. Concernant le marché monétaire, le TMM est passé de 7.23% à 7.80% avec un pic de 7.90%.

L'expertise des équipes des marchés des capitaux a permis de jouer pleinement le rôle de conseil et de soutien auprès de la clientèle de Attijari bank tout en consolidant le poids des marchés des capitaux dans le PNB de la banque.

Custody

Le Custody a lancé en 2019, la commercialisation des services titres pour les clients institutionnels locaux, Compagnies d'assurance et Corporate. Ce nouveau produit permet aux investisseurs de fructifier leurs actifs pour améliorer leur rémunération sur le marché, en challengeant les cotations boursières négociées par les intermédiaires en bourse de la place, dans une logique de séparation des métiers.

Le Custody a confirmé en 2019 sa position en tant que dépositaire innovant au niveau du marché tunisien. Il a enregistré 3351 millions de dinars d'actifs en conservation.

Performance & efficience

Services & Traitement Clientèle (STC)

En appui aux actions des systèmes d'information entreprises dans le cadre du programme stratégique « Excellence 2020 », un reengineering des processus et une réorganisation des tâches ont été mis en place en 2019. Ces initiatives ont eu un impact significatif sur la performance de traitement des opérations nécessitant une qualification et une expertise pointue.

L'amélioration de la qualité de service et l'ancrage des bonnes pratiques ont constitué des leviers importants pour atteindre le niveau d'excellence souhaité.

Les équipes STC et commerciales ont contribué, aux côtés des autres entités de la banque, à garantir une expérience client réussie par la création de comités dédiés au pilotage des indicateurs relatifs à la qualité de service et au respect des délais convenus.

- Comité STC / Réseau

Rencontre pour échanger et s'engager à mettre en œuvre les bonnes pratiques pour l'amélioration des services rendus à la clientèle tout en respectant la règlementation en vigueur.

- Comité Relation Client

Analyse des remontées et réclamations enregistrées pour la mise en place des actions correctives adéquates.

- Comité Performance STC

Il pilote l'ensemble des indicateurs permettant la mesure de la performance des processus client de bout en bout.

Organisation & Efficience Opérationnelle

L'entité Organisation et Efficacité opérationnelle a contribué fortement auprès des différents métiers dans le cadrage et l'amorçage du portefeuille projets. Quelques projets structurants ont marqué l'année, tels que :

- Le projet **GRO**, visant une meilleure maitrîse des risques opérationnels ;
- Le dispositif de recouvrement et préparation de l'implémentation d'une nouvelle plateforme pour plus d'efficacité ;
- Le dispositif de mesure de performance qui s'étendra sur toute l'année 2020 ;
- Le lancement du projet d'assainissement des archives avec notamment une opération « coup de poing » au niveau des agences et des centres d'affaires ;
- Le lancement en 2019 du projet montée en version du système d'information de la banque baptisé **« Imtiyez »**.

Informatique & Système d'information

Sécurité Informatique

Les projets et actions sur les thématiques de la sécurité des systèmes d'information en 2019 sont :

- Le lancement de la mise en place du SMSI Attijari Tunisie. Il s'agit d'un programme de mise à niveau de la sécurité à travers tout le Groupe Attijariwafa. Son pilotage est assuré par le Groupe qui suit les normes et les standards internationaux. Le programme aborde la sécurité des systèmes d'information sur trois axes (La gouvernance, la cyber-résilience, le monitoring et la supervision) ;

- Le lancement d'un programme de sensibilisation des collaborateurs de la banque aux risques de sécurité et de la cybercriminalité ;

- L'assainissement des accès aux applications par la mise en place de processus de revue et de suivi périodique ;

- La prise en charge des risques opérationnels qui incombent à la Direction des Systèmes d'Information et l'élaboration des plans d'action pour mettre en place les mesures qui permettent de traiter les risques identifiés.

Etudes Informatiques & Développement

L'année a été marquée principalement par la contractualisation du projet de montée en version **Amplitude Up** baptisé **« Imtiyez »** et le lancement officiel des travaux au mois de Décembre 2019, outre la clôture et la restitution de la mission d'architecture SI.

D'autres projets ont été déployés au courant de l'année 2019, dont la SI était la pièce maîtresse, à savoir :

- Solutions personnalisées : Livreurs SOCOGES, frais VISA USA ;
- Evolution des plateformes entreprises : OLT et CASH MANAGEMENT ;
- Gestion des crédits et des alertes dans Webank ;
- Mise en place d'une solution de scoring « Crédit Conso » ;
- Interface WU-AML pour le contrôle du blanchiment d'argent ;
- Déploiement du nouveau système d'évaluation RH ;
- Intégration du WS BCT dans les applications de la banque (IDC, ...) ;
- Montée de version ANADEFI ;
- Implémentation du rejet des transactions non EMV sur nos GABs ;
- Déploiement ATM ACCESS FEES ;
- ACS : sécurisation des paiements par carte par OTP (One Time Password).

Production informatique

Les projets d'infrastructure informatique de l'année 2019 se sont concentrés principalement sur la pérennité et la sécurisation des actifs. Les plus importants sont les suivants :

- Le déploiement des mises à jour règlementaires SWIFT Release Swift 2019 ;
- La mise en place d'une nouvelle plateforme « Attijari intermédiation » ;
- L'extension de la solution de sauvegarde des données ; acquisition d'une nouvelle VTL ;
- La préparation de la migration Windows 10 des Postes de travail ;
- L'acquisition et la mise en place d'une solution de planification et de gestion des traitements de la Production SI ;
- La mise à niveau de la solution de communication unifiée (Version 8).

Qualité

La banque a continué à œuvrer à la consolidation des services rendus aux clients. Cette ambition s'est traduite par la poursuite de l'effort visant l'optimisation des délais de traitement et l'amélioration de la prise en charge. C'est ainsi que l'année 2019 a connu le lancement de plusieurs initiatives dont l'objectif est de parfaire l'expérience client, aussi bien interne qu'externe.

Dans cette optique, un sondage d'écoute de la voix du client interne a été lancé dans sa première édition. Ce sondage a permis de mettre en place les actions correctives nécessaires permettant l'amélioration de la qualité de service rendu aux collaborateurs de la banque et de consolider le sentiment d'appartenance.

La satisfaction des clients externes n'a pas été en reste puisque plusieurs initiatives ont été lancées en vue d'améliorer la qualité de service. Parmi les principaux chantiers lancés, celui des réclamations. Un important travail collégial a été mené avec les différents métiers concernés, sur les volets de la prise en charge client, les délais de traitement, la pertinence et la clarté de la réponse.

Des actions similaires ont été menées notamment sur les délais de notification crédit et la disponibilité des GAB et ont conduit à une progression des indicateurs de performance ainsi qu'à des retours positifs en matière d'expérience client.

Communication Externe

01 Une communication de plus en plus digitalisée avec la clientèle

Pour mieux s'approcher de ses clients, la banque a adapté sa communication et a diversifié ses canaux en intégrant davantage le Digital.
En plus d'une forte présence sur internet et les réseaux sociaux, toutes les agences ont été équipées d'écran d'affichage dynamique pour permettre au client, d'accéder à des informations intéressantes et actualisées sur : les services de la banque, le change, la Bourse, ...
Des campagnes innovantes, de plus en plus digitalisées, ont été lancées pour promouvoir les produits et informer les clients des événements majeurs auxquels la banque a participé.

02 Une communication ciblée et multicanal

Pour toucher directement les différentes cibles, les campagnes de communication ont été orchestrées au niveau de l'ensemble des canaux : les réseaux sociaux, le web, les médias classiques, ainsi que l'événementiel. La véritable illustration est celle de la campagne dédiée aux Tunisiens Résidant à l'Etranger qui a utilisé, outre le Digital et les médias classiques, un dispositif événementiel élargi et ce, à travers une caravane qui a sillonné les différentes régions du pays ainsi qu'une série de rencontres fructueuses avec cette cible dans les régions.

03 Une participation active à des événements économiques d'envergure

La banque a été partenaire de plusieurs événements économiques majeurs dans divers domaines à l'instar du salon des journées nationales «Consommons tunisien pour notre bien», qui vise à encourager la consommation du produit tunisien, et le Forum FITA 2019, dont l'objectif est de booster l'entreprise tunisienne à se développer sur le plan africain.

04 Des rencontres en l'honneur de la clientèle

Attijari bank a organisé une série de rencontres en l'honneur de sa clientèle dans les régions. La Direction Générale ainsi que les équipes métiers se sont déplacées à Sousse et à Sfax pour approcher les clients. Ces rencontres expriment la volonté de proximité et l'engagement de Attijari bank vis-à-vis de ses clients, notamment dans l'accompagnement de leurs projets de développement en Tunisie, en Afrique et à l'international. Un moment fort d'échange et de partage.

Conformité

L'année 2019 a été marquée par la consolidation du dispositif de conformité en mettant en place de nouvelles mesures de diligence pour répondre aux exigences réglementaires notamment en matière de lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme.

En effet, le dispositif de la conformité a été renforcé sur plusieurs axes :

- La lutte anti-blanchiment : La mise en place de nouvelles procédures portant sur la connaissance client et l'identification du bénéficiaire effectif dès l'entrée en relation ainsi que la mise en place d'une plateforme ABT renforçant la vigilance à l'égard des clients et des transactions.

- La formation du personnel : Ancrage de la culture de conformité à tous les niveaux afin de permettre au personnel de la banque d'acquérir les compétences et les réflexes nécessaires à l'exercice de leurs fonctions.

  La conformité assure une formation en continue au niveau de Attijari Académie ainsi que des campagnes de formation régionales pour le personnel du réseau, et ce, dans le cadre de la sensibilisation des collaborateurs aux exigences réglementaires en matière de lutte anti-blanchiment afin de prémunir la banque des risques.

  En outre, une formation à distance destinée à tout le personnel de la banque est assurée, à travers une plateforme E-Learning.

- La bonne gouvernance : Renforcement des mesures de diligence à tous les niveaux de la banque et application du programme LAB-FT (Lutte Anti-blanchiment et contre le Financement du Terrorisme) au niveau des filiales, et ce, en termes de formation et de vigilance à l'égard des clients et des opérations.

- La conformité réglementaire : La participation active dans la mise en conformité de nouveaux produits ; La mise à jour des fiches d'entrée en relation & du manuel des procédures LAB-FT ; L'assistance et le conseil aux diverses structures de la banque afin de garantir que les activités s'inscrivent dans le strict respect des règles et des bonnes pratiques de la profession.

- La déclaration FATCA : La banque a effectué toutes les mesures de diligence nécessaires pour appliquer la norme CRS (Common Reporting Standard) et achever avec succès les déclarations prévues par la loi FATCA (Foreign Account Tax Compliance Act) conformément à la réglementation nationale et le protocole bilatéral en matière de transparence fiscale conclu entre l'Etat Tunisien et l'Etat Américain.

Déontologie

L'année 2019 a été principalement marquée par le lancement du code des initiés qui répond à une obligation légale de l'Arrêté du Ministre des Finances du 28 mars 2017 relatif à la lutte contre les manquements du Marché Financier.

Les dispositions de ce code ont pour objectif d'offrir aux collaborateurs exerçant des fonctions sensibles un cadre d'action préventif et sécurisant pour la réalisation de leurs opérations. Il revêt une importance notable aussi bien vis-à-vis de l'environnement en interne qu'en externe, pour les raisons suivantes :

En externe :

- La formalisation de règles éthiques claires permet d'obtenir et de conserver la confiance des clients et des intervenants sur les Marchés Financiers surtout que Attijari bank est la première banque de la place qui lance ce code et l'intègre dans ses pratiques quotidiennes, s'alignant sur des standards internationaux.

- La sensibilité des Marchés Financiers aux comportements déviants (délits d'initiés, conflits d'intérêt, manipulation de cours, ...) est de plus en plus accrue.

En interne :

- Les «Initiés Permanents» sont dans leur majorité des cadres dirigeants de l'entreprise. Ils ont donc un devoir d'exemplarité en matière de déontologie vis-à-vis de l'ensemble des collaborateurs.

- Ce code répond à des obligations réglementaires qui fixent les règles déontologiques permettant d'éviter les délits d'initiés, les conflits d'intérêt et d'assurer le respect des principes d'équité, de transparence, d'intégrité du marché et de la primauté de l'intérêt du client.

Logistique & Sécurité Bancaire

Dans le cadre de la mise en conformité des agences avec la charte graphique du groupe AWB, l'amélioration des conditions de travail, la qualité de vie en interne des collaborateurs et le renforcement du dispositif sécurité physique et électronique, l'année a été marquée par, d'une part :

- L'aménagement lourd de 8 anciennes agences ;
- L'équipement de la majorité des agences du réseau en caméras de surveillance et la couverture des agences restantes en agents de sécurité.

D'autre part et au niveau du siège et sites centraux :

- L'achèvement des travaux de construction de l'immeuble « La Goulette » ;
- L'aménagement d'un « Innovation Lab » pour les startuppers.

En ce qui concerne le projet d'économie d'énergie qui s'inscrit dans la démarche de Responsabilité Sociétale des Entreprises, les actions suivantes ont été entreprises :

- Le relamping en éclairage LED a été effectué au niveau de 28 agences et le lancement d'un étage pilote au niveau du siège ;
- Une mission d'audit énergétique externe ciblant les centres énergivores du bâtiment du siège, notamment la Data Center.

Filiales

Attijari Leasing

التجاري ليزنغ
Attijari Leasing

Sur le plan de l'activité, Attijari leasing a maintenu une part de marché de plus de 13% avec un niveau de MEF de 205MD dégageant ainsi au terme de l'exercice 2019 un PNL de 17,7MD en baisse de 4,6% par rapport à 2018.

Par ailleurs, conformément au plan stratégique de Attijari leasing, l'année 2019 a été également marquée par la mise en place des projets stratégiques structurants suivants :

- La consolidation de l'axe synergie groupe, assurant désormais 32% de la production de Attijari Leasing ;
- La finalisation du projet de digitalisation de son process de financement, et ce, parallèlement à la mise à jour de son site web dynamique ;
- La mise en place du projet de rating interne dans le cadre du renforcement et de l'amélioration de son process de gestion des risques de contrepartie ;
- Le lancement des travaux de la mise en place d'un module dynamique de gestion des risques opérationnels ;
- La mise en place d'un outil de gestion des risques LAB-FT, et ce, conformément à la règlementation en vigueur.

Parmi les faits marquants de l'année :

- L'amélioration par Fitch Ratings de la notation de Attijari Leasing d'un cran, passant de «BB+ (tun)» à «BBB- (tun)» avec une perspective stable sur le long terme.

- Le renouvellement de la certification à la norme ISO 9001 V 2015.

Attijari Gestion

التجاري للتصرف
Attijari Gestion

Malgré un contexte difficile de décollecte des encours des OPCVM (-7.1%) à 3 675MTND* en décembre 2019, Attijari Gestion enregistre une large hausse de 18.1% de son actif géré à 199.8MTND permettant de la classer première en matière de collecte parmi les vingt-huit gestionnaires OPCVM de la place avec un actif additionnel de 31.3MDT.

Grâce à une synergie renforcée avec Attijari bank, Attijari Gestion accapare une part de marché de 5.3% en 2019 (vs. 4.2% en 2018).

• ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV

Créée en Mai 2000, ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV, SICAV obligataire gérée par Attijari Gestion, est un placement qui privilégie la sécurité en offrant à ses clients un rendement stable moyennant un risque faible. Attijari Obligataire SICAV clôture l'année 2019 avec un rendement de 5.6% (vs. un rendement de 4.9% une année auparavant) et un actif net de 130.2MTND soit une hausse de 8.6%.

• ATTIJARI FCP CEA

Le fonds commun de placement clôture l'année 2019 avec un rendement de 1.0% surperformant le rendement du Tunindex (-2.1%). Son actif net enregistre une hausse de 84.3% à 46.1MTND.

• ATTIJARI FCP DYNAMIQUE

Le fonds commun de placement réalise un rendement de 0.4% sur l'année 2019 surperformant le rendement du Tunindex (-2.1%) et clôture avec un encours de 19.5MTND.

* « Physionomie des OPCVM du 31.12.2019 », source CMF

Attijari Finances Tunisie

Attijari Finances
Tunisie

Au cours de l'exercice 2019, Attijari Finances a réalisé un chiffre d'affaires de 1 344 450 DT.

Sur le plan national, elle a réussi à finaliser et clôturer trois opérations stratégiques d'envergure. En effet, Attijari Finances a accompagné avec succès Attijari bank dans le cadre de la cession de ses participations dans le capital de sa filiale Générale Tunisienne de l'Informatique (GTI). Elle a également clôturé deux opérations d'acquisition pour le compte de deux groupes tunisiens de premier plan opérant dans le secteur de l'aviculture et de l'agroalimentaire.

A l'échelle internationale, Attijari Finances a accompagné une société française opérant dans le secteur des technologies de l'information et de la communication dans le cadre de son ouverture de capital et une société égyptienne opérant dans le secteur des énergies renouvelables dans le cadre de l'ouverture de son capital à un investisseur stratégique.

Sur le segment des activités de marché, Attijari Finances a accompagné Attijari Leasing dans le cadre de son émission obligataire pour un montant de 20 MDT.

Par ailleurs, dix opérations importantes sont en cours d'exécution, dont trois mandats de privatisation en accompagnement de l'Etat Tunisien : cinq mandats de levée de fonds pour le compte de groupes tunisiens majeurs, une introduction en bourse ainsi que l'accompagnement d'un groupe industriel tunisien dans le cadre de sa stratégie de croissance externe en Afrique sub-saharienne.

Attijari SICAR

التجاري سيكار
Attijari Sicar

L'année a été caractérisée par une évolution importante des investissements réalisés. Ainsi, le portefeuille de Attijari Sicar a été renforcé avec de nouvelles participations à fort potentiel de développement.

Dans ce cadre, Attijari Sicar a poursuivi sa mission de financement et d'accompagnement des entreprises, en réalisant 11 nouveaux investissements orientés principalement vers le secteur industriel et celui des services, avec une percée sur le secteur des énergies renouvelables. Ainsi, l'encours des investissements a progressé de 36% en 2019.

En matière de levées de fonds à capital risque, l'encours des fonds sous gestion a enregistré une hausse de 47% par rapport à l'année 2018, grâce notamment au soutien du Groupe Attijari et à son engagement pour l'investissement.

En matière de rentabilité, Attijari Sicar a pu diversifier et développer ses revenus d'exploitation, grâce au développement de l'activité de gestion de fonds gérés et au renforcement du suivi des investissements, enregistrant ainsi une progression notable du bénéfice net par rapport à l'année 2018.

Par ailleurs, et dans le cadre de la mise en place d'une stratégie conjointe d'investissement avec le Groupe Attijari et afin de développer son engagement par rapport à l'écosystème des « startups », Attijari Sicar a participé au lancement de l'évènement « Investor Academy » dans sa 1ère édition. Elle a défini, à cet effet, son offre quant au financement et l'accompagnement des startups, afin de se positionner sur le marché.

Parallèlement, et dans le cadre du développement de son réseau relationnel, et afin d'accroître la notoriété du Groupe Attijari en tant que groupe panafricain majeur, Attijari Sicar a participé à « Invest for Growth in Africa », la 1ère Conférence du Club Afrique de France Invest, ce qui a permis de provoquer des opportunités de partenariat avec des acteurs majeurs du financement en Afrique.

Attijari Intermédiation

التجاري للوساطة
Attijari Intermédiation

La Bourse de Tunis a clôturé l'année 2019 sur une note négative. Le TUNINDEX a affiché une baisse de 2,06% contre une hausse de 15,76% en 2018 et 14,4% en 2017. Le TUNINDEX 20 a enregistré un repli de 3,70%.

Le volume global des échanges sur l'ensemble du marché a enregistré une baisse de 12,2% en 2019 pour atteindre 3 367MDT contre 3 837MDT en 2018. Les volumes sur la cote ont accaparé 47% des échanges, 7% en hors cote et 46,8% pour les enregistrements.

Sur la cote de la bourse le volume a baissé en 2019 de 37%, qui est la résultante d'une baisse de 31% sur la cotation électronique et de 58% pour les titres de créances.

Sur le hors cote, le volume des opérations d'enregistrement et de déclarations a augmenté de 35%.

La Bourse a contribué au financement de l'économie en levant un montant de 885MDT (contre 603MDT en 2018) réparti entre 580MDT pour les opérations sur capital (contre 129MDT en 2018) et 280MDT pour les émissions d'emprunts obligataires (contre 451MDT en 2018).

Dans ce contexte, Attijari Intermédiation a réussi à bien se positionner (3ème place) en matière de volumes échangés sur la cote. Elle clôture ainsi l'année 2019 avec une part de marché de 10.8% correspondant à des volumes traités de l'ordre de 343MDT.

Les opérations d'enregistrement effectuées par Attijari Intermédiation l'ont positionnée à la 7ème place, soit une progression en volume de 22%.

Attijari Intermédiation a procédé à la distribution et à la clôture avec succès de l'emprunt obligataire Attijari Leasing pour un montant de 20MDT.

Par ailleurs, le « Département Analyse & Recherche » de Attijari Intermédiation a continué à assurer la couverture du marché financier tunisien au profit de Attijari Global Research (AGR) filiale du Groupe Attijariwafa bank. Outre les publications quotidiennes, AGR a publié la 2ème édition de sa note macroéconomique relative au Projet de Loi de Finances, intitulée « Projet de Loi de Finances 2020 - Un texte de période de transition », ainsi que la 2ème édition de l'Indice de confiance des Investisseurs et de la Prime de risque Marché.

Enfin, l'année 2019 a été également marquée par :

- Le renforcement de la synergie avec le réseau de la banque.
- La participation de Attijari Intermédiation au programme Investia Entreprise.
- Le pilotage de la refonte de son système d'information pour une meilleure qualité de service.
- La consolidation du dispositif de contrôle interne et des normes de sécurité.

GénéraLe Tunisienne de l'Informatique « GTI »

Financial Software
GTI
Générale Tunisienne de l'Informatique

Les principales solutions stratégiques packagées :

- Digital Banking (E-Banking, E-Crédit, E-Bourse, E-Trade) ;
- Portail Arena ;
- Agora Bourse.

Attijari bank Tunisie

- Les travaux de mise en œuvre de la solution Arena Recouvrement (amiable et judiciaire).
- Participation aux travaux de l'Upgrade de Delta.

Groupe AWB

- Mise en place de la base de défauts et travaux d'intégration de la solution de notation interne ANADEFI au niveau des filiales TOGO, Mauritanie et Mali ;
- Mise à niveau du système IDC à Attijariwafa bank Egypt ;
- Signature d'un contrat de service avec Attijariwafa Europe pour un accompagnement dans les travaux «Up Amplitude» et la mise à niveau de son système d'information.

Travaux et actions réalisées « Autres Clients »

- E-Banking : Passage production du mobile au profit d'une banque tunisienne ;
- Arena Contentieux : Passage production pour le compte d'une banque de la place.

04

Activité et résultats

Attijari bank en chiffres

Les chiffres clés

INDICATEURS (en millions de dinars)	2019	2018	2017
ACTIVITE			
Dépôts à la clientèle	7 160,7	6 760,8	6 001,6
Créances sur la clientèle	5 714,7	5 440,2	5 206,7
ASSISE FINANCIERE			
Total bilan	9 310,5	8 568,6	7 818,2
Capital social	203,7	203,7	198,7
Capitaux propres	720,3	635,5	538,1
RESULTATS			
PNB	484,2	436,4	361,9
Frais généraux	220,3	204,9	171,8
RBE	263,9	231,5	190,1
Résultat Net	174,2	144,9	129,8
RATIOS			
Rendement des fonds propres (ROE) (%)	31,90	29,54	31,77
Rendement des actifs (ROA)	1,87	1,69	1,66
Coefficient d'exploitation (%)	45,5%	46,9%	47,5%
Dépôts / Effectif (en millions de dinars)	4,17	3,91	3,44
Créances sur la clientèle / Effectif (en millions de dinars)	3,33	3,14	2,98
INDICATEURS BOURSIERS			
Cours de l'action au 31 décembre (en TND)	32,690	41,000	36,400
BPA (en TND)	4,276	3,557	3,264
PER	7,646	11,526	11,151
MOYENS			
Effectif banque	1 717	1730	1745
Réseau	207	207	207

Activités de la banque

Dépôt de la clientèle

A fin 2019, les dépôts de la clientèle se sont accrus de **5,9%** soit une augmentation de **399,9MTND**, passant ainsi de **6 760,8MTND** à **7 160,7MTND** au 31/12/2019.

(En MTND)	Déc-19	Déc-18	Variation en MTND	Variation en %	Déc-17	Variation en MTND	Variation en %
Dépôts et avoirs de la clientèle	**7 160,7**	**6 760,8**	**399,9**	**5,9**	**6 001,6**	**759,1**	**12,6**
Dépôts à vue	3 228,1	3 123,1	105,0	3,4	2 692,5	430,5	16,0
Epargne	2 335,4	2 201,1	134,3	6,1	1 997,7	203,4	10,2
Dépôts à terme	1 159,1	982,5	176,6	18,0	988,4	-5,9	-0,6
Certificats de dépôts	133,0	134,5	-1,5	-1,1	56,5	78,0	138,1
Autres dépôts	305,2	319,7	-14,5	-4,5	266,5	53,1	19,9

L'évolution des dépôts en 2019 s'explique principalement par :

- Une hausse de 3,4% des dépôts à vue pour s'établir à **3 228,1MTND** à fin 2019 contre **3 123,1MTND** une année auparavant, soit une augmentation en volume de 105,0MTND ;
- Une augmentation de **6,1% (+134,3MTND)** des dépôts d'épargne en passant de **2 201,1MTND** au 31/12/2018 à **2 335,4MTND** au 31/12/2019 ;
- Une hausse des dépôts à terme de **18%** pour se situer à **1 159,1MTND** à fin 2019 ;
- Une baisse de **1,5MTND** au niveau des certificats de dépôts, passant de **134,5MTND** à fin 2018 à **133,0MTND** au 31/12/2019.

Structure des dépôts de la clientèle

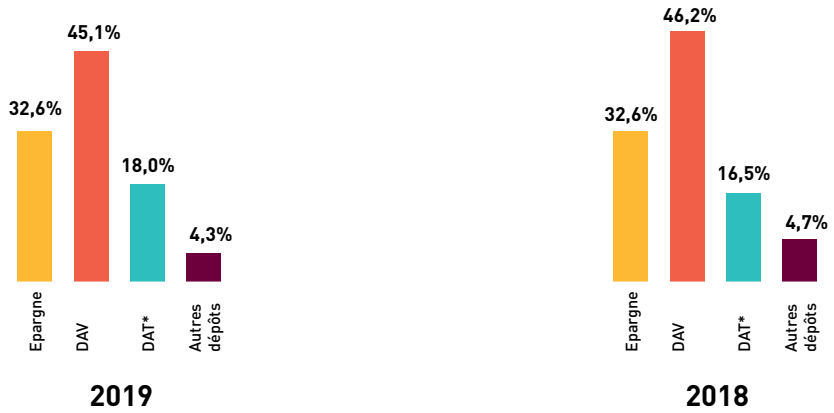

* DAT: dépôts à terme et certificat de dépôts

Le volume des dépôts en devises a baissé de **-3,6%** en 2019 par rapport à l'année précédente.

La répartition des dépôts par type de devise est ventilée comme suit :

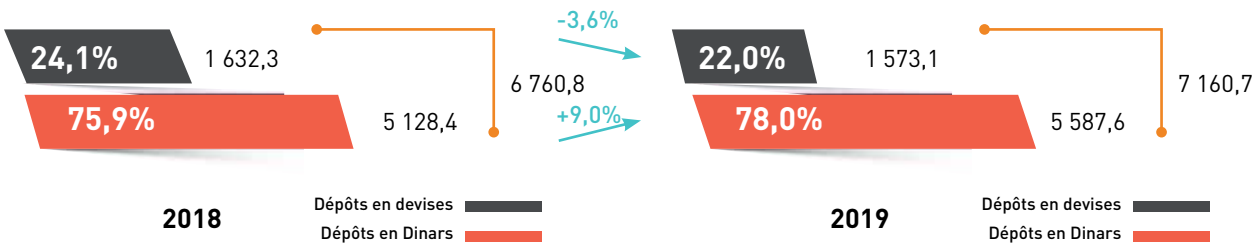

xx% Part dans le total des dépôts

xx% Variation Année A / Année A-1

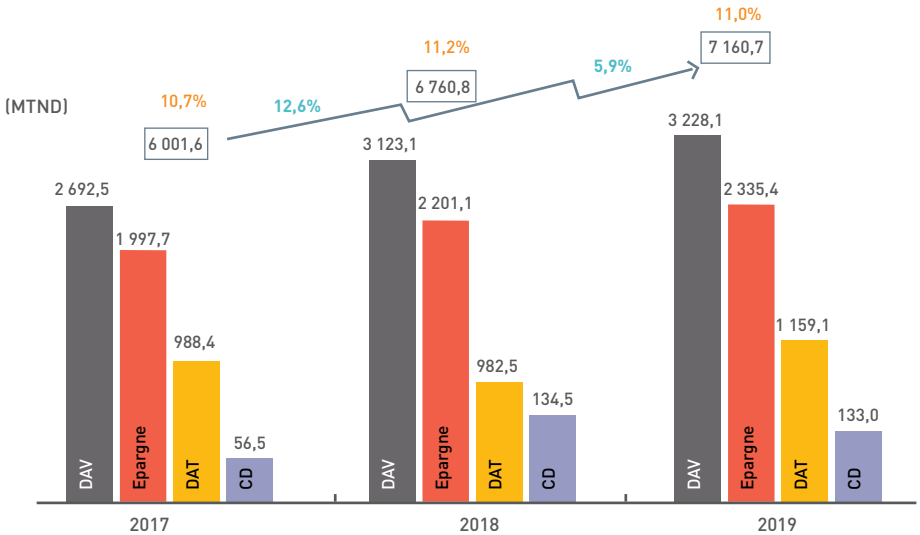

xx% Part de marché

xx% Variation Année A / Année A-1

Part de marché calculée sur la base des indicateurs des banques suivantes (BIAT, Amen Bank, BT, UIB, UBCI, ATB, STB, BNA et BH).

Crédits bruts à la clientèle

Au 31/12/2019, la banque a atteint un encours global de **5 714,7 MTND** contre **5 440,2MTND** soit une progression de **5,0%** en comparaison avec l'exercice 2018.

(En MTND)	Déc-19	Déc-18	Variation en MTND	Variation en %	Déc-17	Variation en MTND	Variation en %
Crédits clientèle bruts	**5 714,7**	**5 440,2**	**274,5**	**5,0**	**5 206,7**	**233,4**	**4,5**
dont :							
Crédits court terme	1 707,0	1 628,9	78,1	4,8	1 656,1	-27,2	-1,6
Crédits moyen et long termes	3 971,1	3 792,3	178,7	4,7	3 563,0	229,3	6,4

Cette croissance est principalement imputable à la hausse des crédits à moyen et long terme de **178,7MTND (+4,7%)**. Les crédits à court terme ont progressé de **78,1MTND (+4,8%)**.

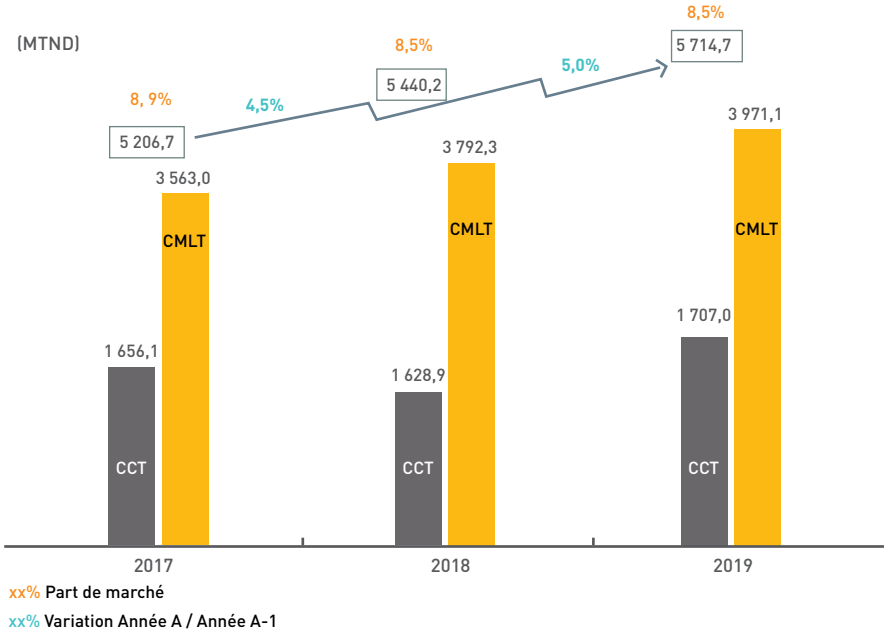

Part de marché calculée sur la base des indicateurs des banques suivantes (BIAT, Amen Bank, BT, UIB, UBCI, ATB, STB, BNA et BH).

Engagements par signature

Le volume des engagements par signature a augmenté de **19,1%** pour atteindre **924,7MTND** au terme de l'année 2019.

Les crédits documentaires ont augmenté de **49,6MTND** soit **+13,4%** passant de **369,2MTND** en 2018 à **418,8MTND** en 2019.

Cette variation est expliquée par la hausse respective du volume des crédits documentaires export de **+45,3MTND** et des crédits documentaires import de **+4,3MTND**.

Les avals ont augmenté de **7,6%**. Parallèlement, les cautions ont aussi augmenté **26,2%**.

Les engagements par signature sont représentés dans le graphique ci-dessous :

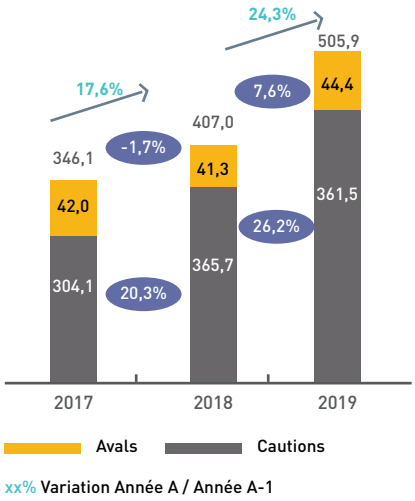

CAUTIONS & AVALS

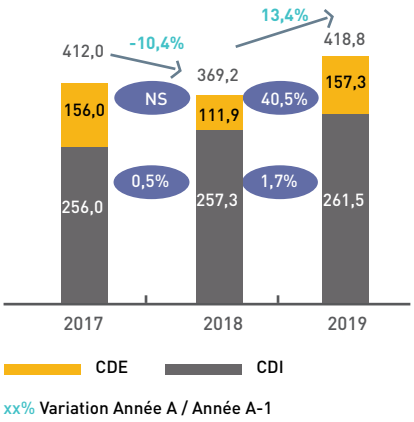

CRÉDITS DOCUMENTAIRES

Emprunts et ressources spéciales

L'encours des emprunts et ressources spéciales a baissé de **16,7%** pour s'établir à **179,5MTND** à fin 2019 contre **215,3MTND** une année auparavant. Cette baisse est principalement due au remboursement des emprunts obligataires.

Portefeuille titres

L'encours du portefeuille commercial se situe à fin 2019 à **143,6MTND** contre **150,3MTND** une année auparavant.

Le portefeuille titres d'investissement a totalisé au 31 décembre 2019 un montant de **968,0MTND** contre **803,6MTND** à fin 2018.

Capitaux propres

Les capitaux propres relatifs à l'exercice 2019 s'établissent à **720,3MTND** contre **635,5MTND** en 2018, soit une progression de **13,3%**.

Actifs immobilisés

L'actif immobilisé net d'amortissement a connu une baisse de **-5,2%** pour se situer à **123,0MTND** à fin 2019 contre **129,7MTND** à fin 2018.

Part de marché de Attijari bank

	Encours déc-19 en MTND	Evolution 2019 / 2018	Evolution sectorielle	Part de marché [1] 2019	Part de marché [1] 2018
Dépôts et avoirs de la clientèle	7 160,7	5,9%	8,3%	11,0%	11,2%
Epargne	2 335,4	6,1%	6,8%	11,9%	12,0%
Dépôts à vue	3 228,1	3,4%	4,1%	13,4%	13,5%
Crédits par décaissement	5 714,7	5,0%	4,2%	8,5%	8,5%
Marge d'intérêts	251,7	24,9%	22,7%	9,1%	9,3%
Marge sur commissions	110,8	4,4%	10%	10,9%	11,5%
Produit Net Bancaire	484,2	11,0%	14%	9,9%	10,2%

[1] Part de marché calculée sur la base des indicateurs des banques suivantes (BIAT, Amen Bank, BT, UIB, UBCI, ATB, STB, BNA et BH).

Résultats de l'activité et son évolution

Le Produit Net Bancaire

Le Produit Net Bancaire a atteint à fin 2019 **484,2 MTND** contre **436,4MTND** en 2018 enregistrant ainsi une augmentation de **11%**.

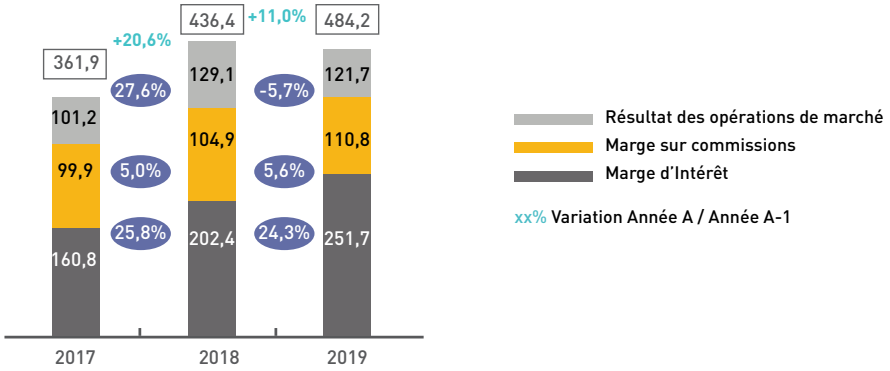

Cette évolution a été entraînée principalement par :

- La progression des intérêts et revenus assimilés de **21,1%**.
- L'accroissement des intérêts encourus et charges assimilées de **18,7%**.
- La hausse des commissions perçues de **7,5MTND** atteignant un volume de **121,6MTND** contre **114,1TND** en 2018.
- La baisse du résultat sur opérations de marché de **-5,7%**.

Evolution de la structure du PNB :

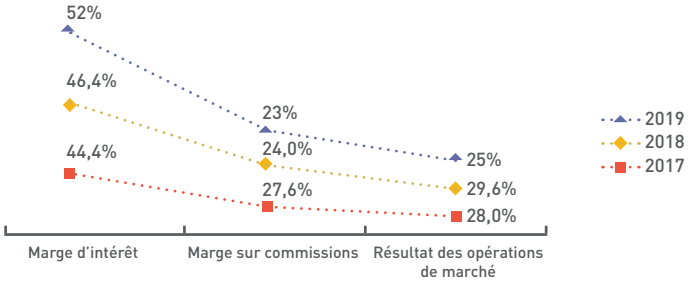

Les charges générales d'exploitation

A l'issue de 2019, les charges générales d'exploitation ont augmenté de **7,5%** pour se situer à **220,3MTND** contre **204,9MTND** en 2018.

Une hausse des frais du personnel **(64% des charges)** et des charges d'exploitation **(31% des charges)** respectivement de **7,8%** et **8,3%**.

Le coefficient d'exploitation y compris les dotations aux amortissements s'est amélioré en passant de **46,9%** au 31/12/2018 à **45,5%** à fin décembre 2019.

Le Résultat Net

Le résultat brut d'exploitation (RBE) a augmenté de **14,0%** en passant de **231,5MTND** en 2018 à **263,9MTND** en 2019.

L'exercice 2019 s'est soldé par la réalisation d'un résultat net de **174,2MTND** contre **144,9MTND** en 2018 soit une augmentation de **20,2%**.

Evolution des performances au cours des cinq dernières années

Total Bilan

A fin 2019, le bilan totalise **9 310,5MTND** contre **6 046,0MTND** fin 2015, soit un taux de croissance annuel moyen (TCAM[1]) de **11,4%**.

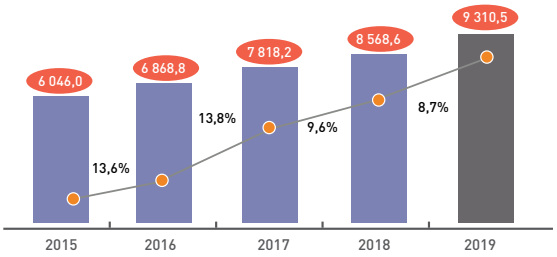

Capitaux propres

Les capitaux propres de la Banque enregistrent un TCAM de **13,1%** pour atteindre **720,3MTND** en 2019.

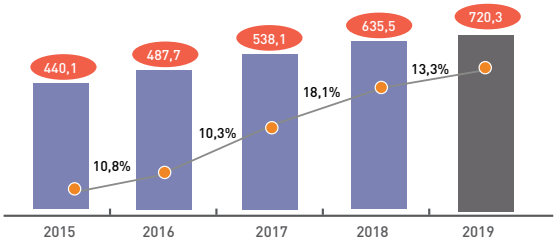

Les dépôts et avoirs de la clientèle

Les dépôts et avoirs de la clientèle s'établissent au 31 décembre 2019 à **7 160,7 MTND** soit un TCAM de **10,1%**.

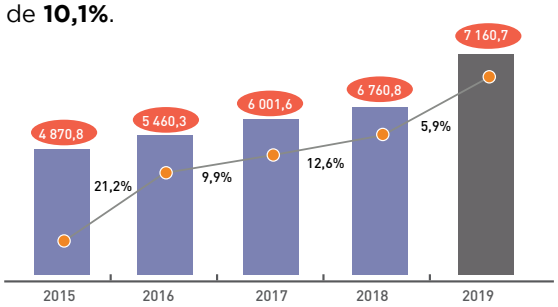

Les crédits par décaissement

Durant les cinq dernières années, les crédits par décaissement s'élèvent à fin 2019 à **5 714,7MTND** atteignant un TCAM de **10,5%**.

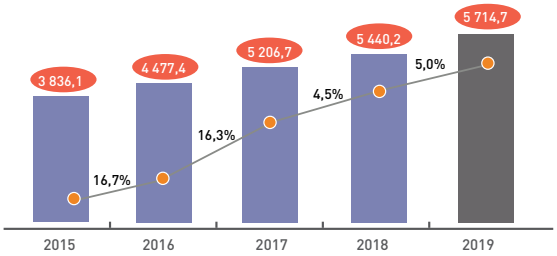

Produit Net Bancaire

Au cours des cinq dernières années, le Produit Net Bancaire a enregistré une croissance annuelle moyenne à la hausse de **15,2%** en passant de **274,8MTND** en 2015 à **484,2MTND** à fin 2019.

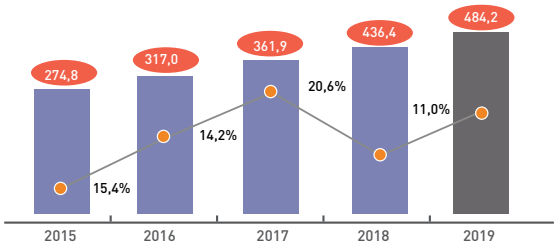

Résultat Net

Le résultat net affiche un TCAM de **17,6%** pour se situer à **174,2MTND** au 31 décembre 2019.

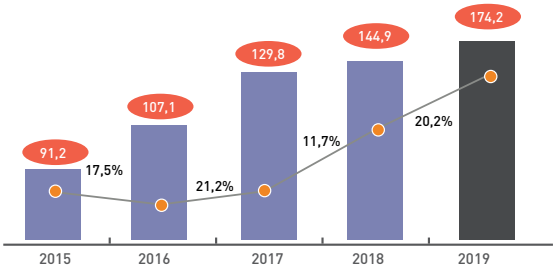

[1]Taux de croissance annuel moyen de 2015 à 2019.

Réseau agences

Attijari bank a maintenu son réseau d'agences de **207** agences à fin 2019.

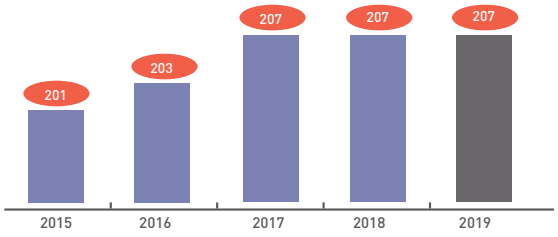

Principaux ratios

	en kTND	2015	2016	2017	2018	2019
Productivité	Dépôts / effectif	2 763	3 108	3 439	3 908	4 170
	Crédits / effectif	2 176	2 548	2 996	3 145	3 328
	PNB / effectif	156	180	207	252	282
	Coefficient d'exploitation	54,0%	50,0%	47,5%	46,9%	45,5%
	(en %)	**2015**	**2016**	**2017**	**2018**	**2019**
Rentabilité	Résultat Net / PNB	33,2%	33,8%	35,9%	33,2%	36,0%
	ROE	26,1%	28,1%	31,8%	29,5%	31,9%
	ROA	1,51%	1,56%	1,66%	1,69%	1,87%
	(en %)	**2015**	**2016**	**2017**	**2018**	**2019**
Risque	Ratio de liquidité	313,7%	323,9%	118,7%	199,8%	250,0%
	Ratio de solvabilité	10,82%	10,66%	11,68%	12,47%	14,15%
	Taux des actifs classés	7,8%	6,9%	5,9%	6,6%	6,4%
	Taux de couverture des actifs classés*	89,7%	91,0%	94,4%	89,0%	87,9%

* Provisions et agios réservés / Actifs classés.

05

Participations & Groupe Attijari bank

La liste des filiales et entreprises associées au 31/12/2019 se présente comme suit :

Nom de la filiale ou de l'entreprise associée	Secteur d'activité	Pourcentage de contrôle	Capital en DT
Attijari Leasing	Location financement	62,29%	27 500 000
Attijari Assurance	Assurance	55,00%	10 000 000
Attijari Intermédiation	Intermédiation boursière	99,99%	5 000 000
Attijari Recouvrement	Recouvrement des créances	99,92%	1 000 000
Attijari Sicar	Société d'investissement à capital risque	76,80%	26 455 500
Attijari Gestion	Gestion d'OPCVM	99,88%	500 000
Attijari Immobilière	Promotion immobilière dans le cadre d'achat des biens hypothéqués	99,98%	150 000
Générale Tunisienne d'Informatique	Ingénierie informatique	66,25%	400 000
Attijari Obligataire SICAV	SICAV	0,02%	127 319 972
Attijari Finances Tunisie	Consulting dans le domaine financier	24,94%	1 000 000

06

Actionnariat

Répartition du capital

Au 31 décembre 2019, le capital de la banque est réparti comme suit :

Actionnariat	Nombre d'actions	Pourcentage
Andalucarthage Holding S.A	24 029 700	58,98%
Groupe MZABI	4 518 996	11,09%
Groupe DRISS	3 970 034	9,74%
Groupe POULINA	940 253	2,31%
Autres	7 283 014	17,88%
Totaux	**40 741 997**	**100%**

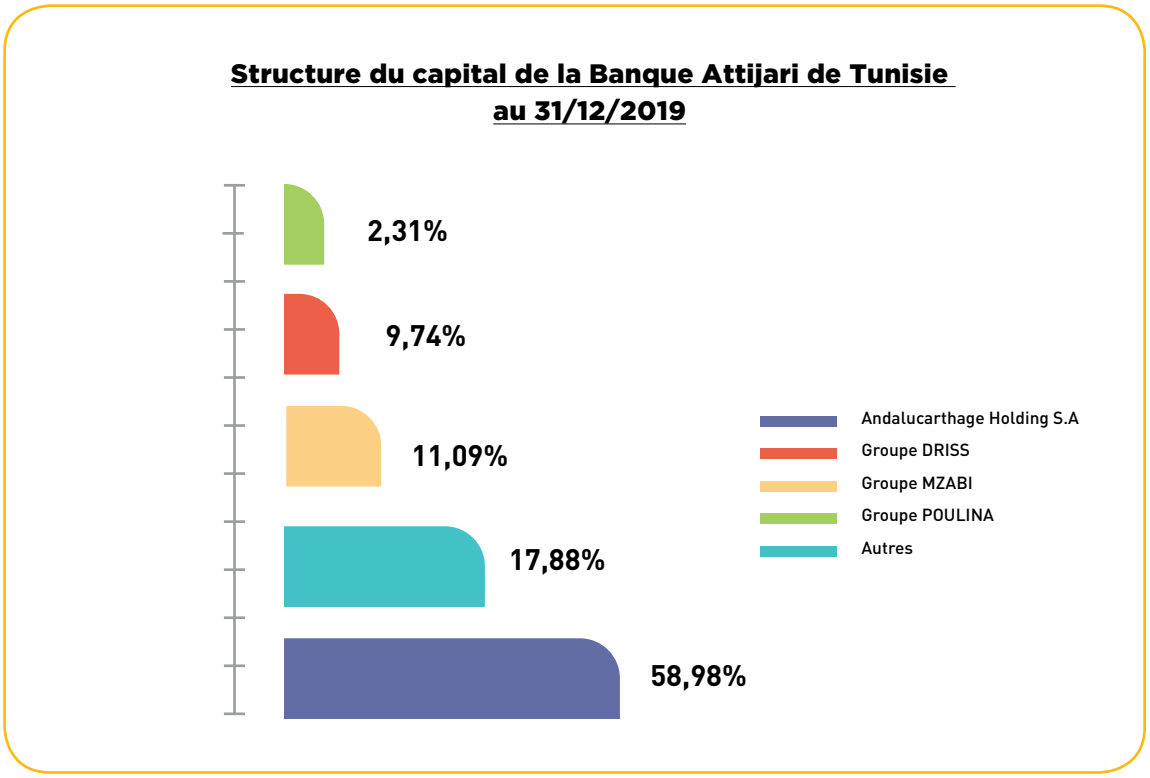

Actionnaire de référence

A travers la participation de la société Andalucarthage Holding, Le Groupe Attijariwafa bank est l'actionnaire de référence qui détient la majorité des droits de vote et assure le contrôle de l'institution. Attijariwafa bank est le premier groupe bancaire et financier du Maghreb, de l'UEMOA (Union Economique et Monétaire Ouest Africaine) et la CEMAC (Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale). En plus de l'activité bancaire, le Groupe opère, à travers des filiales spécialisées, dans tous les métiers financiers : assurance, crédit immobilier, crédit à la consommation, leasing, gestion d'actifs, intermédiation boursière, conseil, factoring...

Le Groupe Attijariwafa bank est basé au Maroc et opère dans 24 pays : en Afrique (Tunisie, Sénégal, Burkina Faso, Mali, Mauritanie, Côte-d'Ivoire, Congo-Brazaville, Gabon, Cameroun, Togo, Niger, Bénin et Egypte) et en Europe (Belgique, France, Allemagne, Pays-Bas, Italie et Espagne) à travers des filiales bancaires contrôlées majoritairement par la Banque, ainsi qu'à Dubaï, Abu Dhabi, Riyad, Genève, Londres et Montréal, à travers des bureaux de représentation.

Pays de présence

1. Allemagne
2. Belgique
3. Bénin
4. Burkina Faso
5. Cameroun
6. Congo-Brazzaville
7. Côte d'Ivoire
8. Egypte
9. Espagne
10. France
11. Gabon
12. Italie
13. Mali
14. Maroc
15. Mauritanie
16. Niger
17. Pays-Bas
18. Royaume-Uni
19. Sénégal
20. Togo
21. Tunisie

Bureaux de représentation :
22. Arabie Saoudite
23. Canada
24. EAU
25. Suisse

20 602
Collaborateurs

5 265
Agences

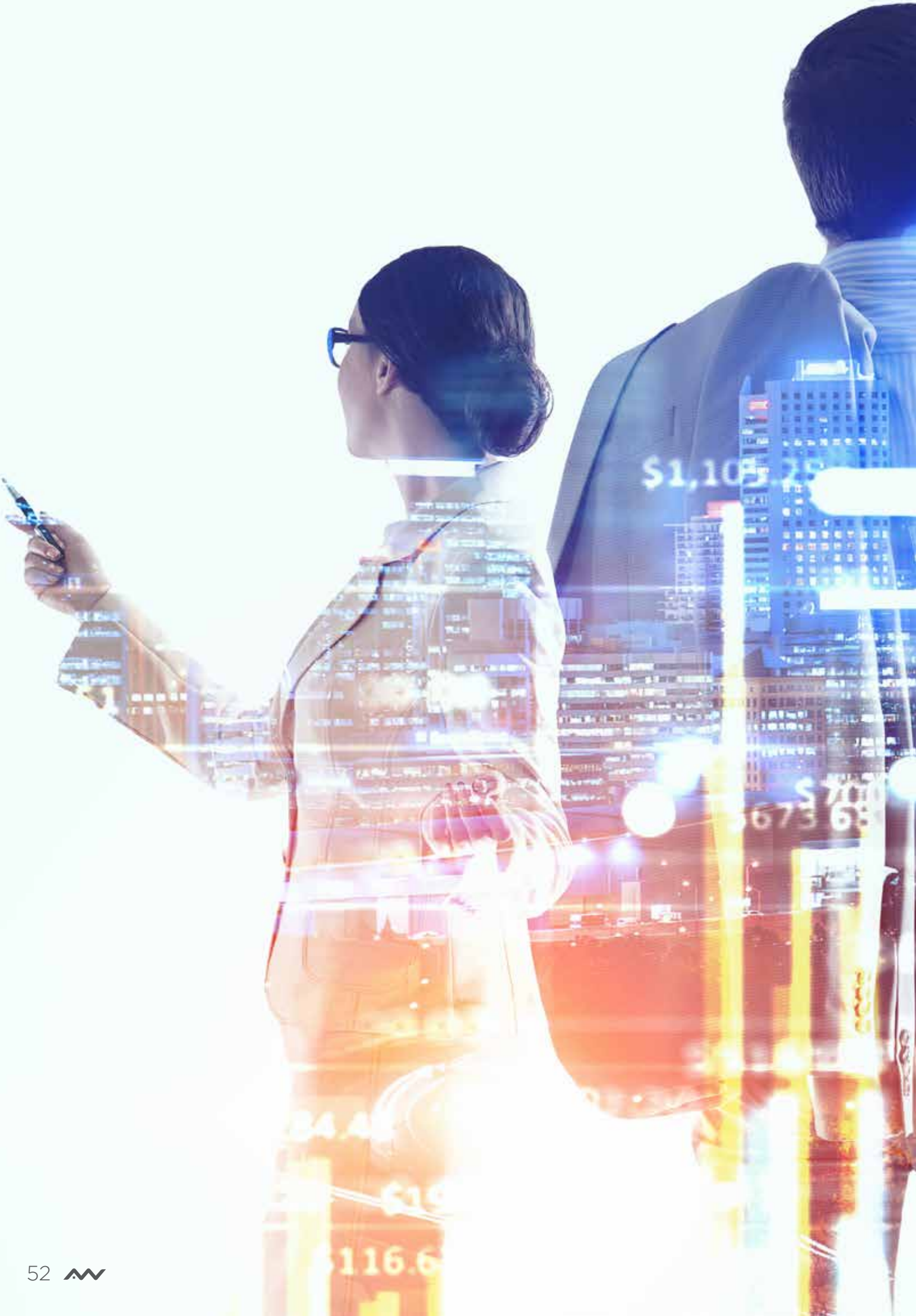

07

Organes d'Administration & de Direction

Le conseil d'administration

- a les pouvoirs les plus étendus pour agir au nom de la société et faire autoriser tous les actes et opérations relatifs à son objet ;
- assure la surveillance effective de la gestion de la banque par l'organe de direction ;
- veille à la mise en place, au bon fonctionnement du système de contrôle interne et du système de contrôle de la conformité ;
- établit les règlements intérieurs de la société ;
- fixe la composition et nomme les membres de tous les comités ;
- consent toutes les hypothèques, nantissements, délégations, cautionnement et autres sur les biens de la société ;
- autorise toute convention passée directement ou indirectement ou par personne interposée entre l'établissement de crédit et les personnes ayant des liens avec lui ;

- convoque les assemblées générales ;
- arrête les états financiers individuels et consolidés et les rapports de gestion général et spécial ;
- autorise les acquisitions, les échanges de biens et la vente de tous biens ;
- fonde toute société ;
- fixe la rémunération du directeur général et du (ou des) directeur(s) général(aux) adjoint(s).

Le conseil d'administration peut déléguer certains pouvoirs au Directeur Général de la Banque avec faculté de sous-délégation.

Les comités rattachés au Conseil d'Administration

a. **Le comité d'audit** assiste le Conseil d'Administration dans l'exercice de ses responsabilités de surveillance, veille au bon fonctionnement du système de contrôle interne et assure la supervision des activités entreprises dans ce domaine. Il procède à la vérification de l'authenticité des informations fournies et à l'appréciation de cohérence des systèmes de mesure, de surveillance et de maîtrise des risques. Il a aussi la charge de proposer la nomination du ou des commissaires aux comptes et de donner son avis sur les programmes de contrôle ainsi que ses conclusions.

- Président : M. Ali KADIRI
- Membres : Mme Zohra DRISS BOUSLAMA
  M. José REIG ECHEVESTE
  M. Jamal AHIZOUNE
  M. Boubaker MEHRI
  M. Ahmed Ismaïl DOUIRI

Le secrétariat de ce comité est assuré par l'Audit Général.

b. **Le comité des risques** assiste le Conseil d'Administration dans la mise en place d'une stratégie de gestion des risques et est chargé principalement de donner son avis sur l'identification, la mesure et le contrôle des risques, d'évaluer périodiquement la politique de gestion des risques et sa mise en œuvre.

- Président : M. Mohamed EL HAJJOUJI
- Membres : M. Mzoughi MZABI
  M. Moncef CHAFFAR
  M. Boubker JAI
  M. Talel EL BELLAJ

Le secrétariat de ce comité est assuré par la Gestion Globale des Risques.

c. **Le comité de nomination et de rémunération** assiste le Conseil d'Administration dans la conception et le suivi des politiques de nomination et de rémunération, de remplacement des dirigeants et des cadres supérieurs, de recrutement et de gestion des situations de conflit d'intérêts.

- Président : M. Mohamed EL KETTANI
- Membres : M. Boubker JAI
  M. Jamal AHIZOUNE

Le secrétariat de ce comité est assuré par le Capital Humain.

La Direction Générale

Elle est confiée à un Directeur Général nommé par le Conseil d'Administration pour une durée déterminée. Sa mission consiste à :

- Assurer la gestion courante de la société ;
- Exercer les pouvoirs qui lui sont délégués par le Conseil d'Administration ;
- Mettre en œuvre la politique générale de la banque.

Le Directeur Général peut être assisté d'un ou plusieurs directeurs généraux adjoints, désignés sur sa proposition et celle du Comité de nomination et de rémunération, par le Conseil d'Administration. Il peut déléguer tout ou partie de ses pouvoirs à ses adjoints et collaborateurs parmi les responsables et cadres de la banque.

Les organes rattachés à la Direction Générale

Comité de Direction

Le Comité de Direction, organe d'échange et de concertation, assiste le Directeur Général dans le pilotage de la performance globale de la banque et la mise en œuvre de la stratégie décidée par le Conseil d'Administration.

Ce comité réunit chaque semaine les responsables de pôles. Il est appelé à avoir une vue d'ensemble des activités opérationnelles dans les différents secteurs, à s'impliquer dans le pilotage des grands projets stratégiques et proposer les questions à soumettre au Conseil d'Administration, dans une démarche collégiale.

Comité Exécutif

Le Comité Exécutif veille à la mise en œuvre des plans d'actions annuels et des budgets qui en découlent, suit l'évolution de l'activité de la banque et la réalisation de ses objectifs. Il veille en outre à la cohérence de la politique de communication interne et externe.

Comité Central de Crédit

Ce comité examine tous les dossiers de crédit et statue sur les décisions d'octroi concernant les demandes de crédit supérieur à 1 Million de TND. Les dossiers sont présentés par la Direction de la Gestion Globale des Risques en présence des équipes commerciales. Il est présidé par le Directeur Général et se réunit une fois par semaine.

Comité Risques de Marchés

Le Comité Risques de Marchés (CRM) est l'instance interne de décision et de suivi des risques de marchés sous toutes ses formes.

Il émet un avis sur les types d'opérations à traiter ainsi que leurs plafonds et le transmet aux différents comités émanant du Conseil d'Administration.

Il réunit le Responsable de la GGR, le Responsable de la Banque d'Investissement, le Responsable Marché des Capitaux et le Responsable Finance et Contrôle.

Comité Actifs Classés

Le Comité de suivi des actifs classés est une instance interne de décision qui a pour mission :

- L'examen et la discussion des prévisions annuelles de recouvrement ;
- L'examen de la répartition du portefeuille des créances classées entre les unités du recouvrement ;
- Le suivi des réalisations et des prévisions de recouvrement (normalisation, déclassement, ...) ;
- La validation de l'ajustement de classes proposé par les unités du recouvrement ;
- L'élaboration d'un point de situation mensuelle sur les actifs classés et le recouvrement.

Il se tient tous les mois et réunit les principaux responsables des fonctions commerciales, le Responsable Recouvrement Judiciaire, le Responsable Recouvrement à l'amiable, le Responsable Finance et Contrôle et le Responsable de la GGR.

Comité de Recouvrement

Le Comité de Recouvrement a pour mission de statuer sur les propositions de :

- consolidation ou de rééchelonnement ;
- transfert des comptes d'origine au contentieux ;
- solde de tout compte.

Il est tenu tous les quinze jours et réunit les principaux responsables des fonctions commerciales, le Responsable de la GGR, le Responsable Finance et Contrôle et les Responsables du Recouvrement.

Comité Central Risque Opérationnel

Le Comité Central Risque Opérationnel arrête la politique des Risques Opérationnels et en assure le suivi. Il veille à la mise en place des outils de détection et d'évaluation des risques d'exposition et s'assure de leur déploiement.

Le Comité réunit sur une base trimestrielle les responsables des Business Units ainsi que les responsables des structures de contrôle et d'audit.

Comité de Contrôle Interne

Le Comité de Contrôle Interne (CCI) est une instance qui suit la mise en œuvre des recommandations. Ce comité permet aux différentes fonctions de contrôle de faire le point sur leurs activités en vue de garantir un niveau optimal de cohérence et d'efficacité de leur action.

Chaque trimestre et à chaque fois que le besoin se fait sentir, le comité réunit tous les responsables des entités commerciales et support et les responsables des structures de contrôle : Contrôle permanent, Contrôle de la conformité, Audit interne et Affaires spéciales.

Comité Nouveaux Produits

Le Comité Nouveaux Produits (CNP) est une instance interne de décision qui a pour mission d'approuver ou non la mise en œuvre ou la commercialisation d'un nouveau produit ou service.

Il réunit les responsables des lignes de métiers ainsi que les responsables des fonctions support.

Le Secrétariat du Comité est assuré par la Direction Organisation et Efficacité Opérationnelle.

Comité ALM

Le Comité ALM mesure et gère les risques globaux bilanciels en matière de taux, liquidité et change. Il fixe les orientations permettant d'optimiser les fonds propres.

Il est présidé par le Directeur Général et réunit chaque trimestre les principaux responsables des fonctions commerciales, le Responsable de la Banque d'Investissement, le Responsable Marché des Capitaux, le Responsable de la GGR et le Responsable Finance et Contrôle.

Commissaires aux comptes

Les commissaires aux comptes nommés par l'Assemblé Générale Ordinaire sont :

- Le cabinet Ernst & Young pour les exercices 2018, 2019 et 2020.
- Le cabinet MS Louzir (Membre du réseau Deloitte Touche Tohmatsu) pour les exercices 2019, 2020 et 2021.

1500
1542.84
1345.76
1069.32
1000
837.2
786
686
563
419.44
415.2
436
10

08

Evolution de l'action Attijari bank

Comportement de l'action Attijari bank en 2019

Le titre Attijari bank a cédé 2,99% en 2019 (contre un gain de 19,18% en 2018). Il clôture l'année à un cours de 32,690DT. Il a ainsi contre-performé à l'image du Tunindex qui a également perdu 2,06% de sa valeur. L'indice « Banques » a, quant à lui, clôturé quasi-stable à +0,23%.

Son plus haut de l'année est de 43,800DT et son plus bas est de 29,480DT.

Le volume total échangé sur le titre a atteint 32,6 MDT, correspondant à 921.622 actions traitées.

Attijari bank a procédé à la distribution d'un dividende unitaire de 2,200DT au titre de l'exercice 2018 (en hausse de 87,9% par rapport à l'année précédente), et ce, le 15 Mai 2019.

4500,52
2000,19
1850,02
1900,59

09

Affectation des résultats

Rappel des dispositions statutaires concernant l'affectation des résultats

Le résultat comptable net est dégagé conformément à la législation comptable en vigueur.

Le bénéfice distribuable est constitué du résultat comptable net majoré ou minoré des résultats reportés des exercices antérieurs et ce, après déduction :

1. De 5% du bénéfice déterminé par la loi au titre de réserves légales. Ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque le fonds de réserve a atteint une somme égale au dixième du capital social. il reprend son cours lorsque, pour une cause quelconque, la réserve est descendue au-dessous de ce dixième.

2. D'une réserve prescrite par des textes législatifs spéciaux ou par les statuts dans la limite des taux qui y sont fixés.

Sur ce bénéfice distribuable pourra être prélevé(e) :

1. La somme nécessaire pour servir aux actions un premier dividende de 6% (Six pour cent) sur le capital libéré et non amorti, sans que les actionnaires puissent le réclamer sur les bénéfices des années subséquentes, si les bénéfices d'une année n'en permettent pas le paiement.

2. Sur l'excédent disponible, l'Assemblée Générale Ordinaire aura le droit, sur proposition du Conseil d'Administration, de prélever toutes sommes qu'elle juge convenables, soit pour être portées à un ou plusieurs fonds de réserve généraux ou spéciaux, dont elle règle l'affectation ou l'emploi, soit pour être reportées à nouveau sur l'exercice suivant.

3. Le surplus pourra être servi aux actionnaires à titre de superdividende.

Les dividendes sont payés aux dates et aux lieux fixés par le Conseil d'Administration entre les mains du titulaire portant une attestation déterminant le nombre des titres qu'il détient, délivrée par la société ou par un intermédiaire agréé.

Ceux non réclamés dans les cinq ans de leur exigibilité sont prescrits.

Etat de l'évolution des capitaux propres

Le capital social s'élève au 31 décembre 2019 à 203 710 KDT composé de 40 741 997 actions d'une valeur nominale de 5 Dinars libérée en totalité.

Unité: k DT

	Capital	Réserves	Réserve spéciale de réinvestissement	Autres capitaux propres	Résultats reportés	Résultat de l'exercice	Total
Solde au 31/12/2019	**203 710**	**140 685**	**130 000**	**3 646**	**68 033**	**174 196**	**720 270**
Affectation approuvée par l'AGO 26/06/2020			50 000		124 196	(174 196)	0
Solde après affectation du résultat 2019	**203 710**	**140 685**	**180 000**	**3 646**	**192 229**	**0**	**720 270**

10

Gestion des ressources humaines

Développement Capital humain

Le Capital Humain continue à renforcer ses ressouces par de nouvelles compétences bien ciblées, et ce, en embauchant 79 nouveaux collaborateurs.

Attijari bank a participé aux Forums de l'entreprise lancés par nos partenaires Esprit (École supérieure privée d'ingénierie et de technologie) et l'Université Paris-Dauphine Tunis. Elle a également pris part aux divers événements organisés par HEC Challenge, ainsi qu'aux deux éditions de HEC'RECRUT. Ces journées portes-ouvertes constituent une opportunité pour se familiariser avec le marché de l'emploi.

Dans le but d'optimiser le processus de sélection des candidats, Attijari bank a pris part au 1er salon de l'Emploi Inversé CORP City organisé par le Centre d'Orientation et de Reconversion Professionnelle (COPRP) en collaboration avec la Chambre tuniso-allemande de l'industrie et du commerce (AHK), baptisé « Job In ».

Toujours convaincue que sa réussite et sa prospérité dépendent du développement professionnel de ses collaborateurs, Attijari bank s'est attachée à identifier et à développer les compétences de l'ensemble de ses équipes, à travers la mise en place d'un plan de formation déclinant les orientations et les objectifs de la banque. Durant l'année 2019, 1034 collaborateurs ont bénéficié d'au moins une formation. 122 actions ont été mises en place dans ce sens, touchant diverses thématiques d'actualité (Conformité, nouvelles lois fiscales, gestion des projets, transformation digitale, Lean Management, Mind Mapping). En ce qui concerne le réseau, les managers commerciaux et les directeurs d'agences ont pu suivre une formation portant sur l'appropriation de l'exercice budgétaire afin de garantir une meilleure performance commerciale.

En appui aux actions d'encadrement et de suivi des cursus métiers dispensés par l'académie, l'année 2019 a été marquée par la décentralisation. En vue de couvrir l'ensemble du réseau de la région du Sud, les cours ont eu lieu à Sfax, plutôt qu'à Tunis. Les formateurs et les apprenants se sont réunis là-bas pour optimiser le déplacement des collaborateurs et améliorer leur bien-être.

La banque cherche toujours à se rapprocher davantage de ses collaborateurs en répondant aux exigences de qualité et de montée en gamme, et ce, à travers le dispositif de gestion de carrière. Les rencontres avec les collaborateurs à travers des entretiens qui permettent de clarifier les passerelles entre les métiers, d'assurer un encadrement et de repérer ceux qui se distinguent par un profil spécifique.

A l'issu des entretiens, une mobilité interne est effectuée, visant une meilleure productivité des ressources. Les nominations sont faites en se basant sur l'adéquation poste/profil ainsi que des actions de formation afin de renforcer la maîtrise des compétences comportementales et métiers qui se rapportent aux postes proposés.

Actions Sociales

Actions Sociétales externes

Dans le cadre de la démarche adoptée par la banque consolidant son positionnement en tant que banque citoyenne, Attijari bank a encore fait preuve d'adhésion aux actions citoyennes et sociales qui concernent les régions rurales et touchent les familles démunies. Ces actions se sont déclinées sous plusieurs formes, à savoir :

- L'attribution de cadeaux aux lauréats des écoles primaires Awled-Gacem et Jebel Eddis à l'occasion de la fin de l'année scolaire 2018/2019. Ceci s'inscrit dans la continuité de l'action entamée lors du démarrage de l'année scolaire au profit des écoles précitées.
- L'acquisition d'équipements et de fournitures scolaires au profit de deux écoles primaires aux délégations de Béni Khedech et Médenine Sud, relevant du Gouvernorat de Médenine.

Actions socio-culturelles en interne

- Journée des séniors & du savoir

Une cérémonie organisée pour rendre hommage aux anciens collaborateurs, partis à la retraite au cours de l'année écoulée, et pour récompenser les lauréats parmi les enfants du personnel ayant réussi aux différents concours nationaux.

Cette journée est une opportunité d'échange et de rencontre, dans un cadre convivial, entre les collaborateurs du siège et ceux du réseau et leurs familles. Cet évènement annuel réunissant différentes générations permet de renforcer l'esprit d'appartenance à la grande famille de Attijari bank.

- Tournoi inter-régions de mini-foot

Organisation d'un tournoi régional de mini-foot regroupant 10 équipes des régions (Nord, Centre et Sud) ainsi que 4 autres du siège. L'objectif derrière les différentes rencontres qui se sont étalées sur 6 weekends est de renforcer l'esprit d'équipe et de compétition. Le tournoi a été couronné par la remise des trophées aux 3 premières équipes gagnantes.

- Journées de santé

L'organisation des journées de sensibilisation du personnel portant sur des thèmes tels que : le don du sang, l'obésité, le tabac, le cancer du sein, les maladies cardiovasculaires...). Cette approche a pour objectif de mieux informer les collaborateurs sur les moyens de se prémunir contre certaines maladies et met en avant le rôle préventif de la médecine du travail qui consiste à éviter toute dégradation de la santé des collaborateurs du fait de leur travail.

Communication Interne

La communication interne a mis en œuvre plusieurs actions avec l'objectif de fédérer l'ensemble des collaborateurs autour des ambitions des différents projets stratégiques.

L'année 2019 a été marquée par la communication sur des actions et des projets stratégiques qui découlent du Programme « Excellence 2020 », et ce, à travers l'organisation d'évènements et la diffusion de supports d'information écrits et audiovisuels, diffusés sur le portail intranet.

En marge de ces actions de communication autour des projets stratégiques, plusieurs évènements ont été organisés et couverts dans une optique alliant innovation et conduite de changement tels que : Le Comité Groupe, la journée de l'Académie, la journée internationale de la femme…

Par ailleurs et tout en étant en phase avec les valeurs citoyennes que prône la banque, la communication interne a accompagné les actions sociales et sociétales, en promouvant l'esprit de solidarité et le sentiment d'appartenance.

11

Contrôle Interne & Gestion Globale des Risques

Contrôle Interne

Contrôle Permanent

L'année a été marquée par le démarrage du projet de renforcement du dispositif de contrôle interne, ambitionnant un raffermissement des obligations règlementaires, une meilleure couverture de l'ensemble des structures de la banque et un accompagnement de son développement, tout en maîtrisant les risques.

Dans une optique d'industrialisation des contrôles permanents, le plan d'action a porté sur plusieurs volets qui ont concerné, la mise à jour des référentiels de contrôle préalables pour la mise en place d'un outil Groupe, l'adoption d'un dispositif organisationnel cible, et la valorisation de la fonction de contrôle. Ce projet s'inscrit dans une démarche globale à l'échelle du Groupe permettant d'offrir un outil standardisé, intuitif et ergonomique à l'ensemble des utilisateurs « Contrôleurs de 1er et 2ème niveau & Management », d'asseoir une surveillance centralisée et consolidée, et de relayer en temps réel la communication des informations relatives au Contrôle Permanent vis-à-vis des différentes strates de management.

En ce qui concerne l'activité de contrôle du réseau, une large couverture de l'ensemble des agences a été opérée, en mettant l'accent sur le renforcement du contrôle hiérarchique. Par ailleurs, les centres d'affaires ont été dotés d'un contrôleur dédié, traduisant la volonté d'instaurer des contrôles spécifiques en rapport avec la particularité de leur activité.

Sur un autre plan, le contrôle interne a pris part aux ateliers de travail du Business Continuity Management piloté par la Gestion Globale des Risques Groupe pour garantir la mise en place d'un socle commun du plan de continuité d'activité par filiale, ainsi que la mise en place d'une feuille de route pour son déploiement.

Contrôle Périodique

L'Audit Général, en charge du Contrôle Périodique, constitue la 3ème ligne de défense, et s'assure à travers ses interventions périodiques, notamment du fonctionnement des autres lignes de défense, et apporte des recommandations pour leur amélioration dans le cadre de ses travaux.

L'Audit Général exerce la responsabilité du Contrôle Périodique pour l'ensemble des entités du Groupe Attijari bank. Ses responsabilités, ses pouvoirs et son positionnement sont définis dans la Charte d'Audit qui lui confère l'indépendance nécessaire à l'exercice de ses responsabilités.

Les résultats des travaux de l'Audit Général sont communiqués à la Direction Générale et au Comité d'Audit Interne.

L'année 2019 s'est inscrite dans la continuité de la démarche entamée depuis 2018 visant à renforcer la capacité d'exécution de l'Audit Général et notamment à travers :

- Le renforcement de l'équipe de l'Audit Général par 6 collaborateurs ;
- Le renforcement de la capacité d'analyse des données (Data Analytics) ;
- L'amélioration de la capacité de couverture du périmètre auditable (+13% en additionnel) ;
- L'adoption et la mise en place de la nouvelle méthodologie d'intervention au niveau du réseau ;
- La mise en place effective et la généralisation du système de cotation des missions d'audit réseau ;
- L'accompagnement des projets de transformation digitale.

Sur un autre plan, l'année 2019 a été marquée par l'harmonisation des cartographies des risques des filières Risque Opérationnel, Contrôle Permanent et Audit Général.

Gestion Globale des Risques

Les principales réalisations de la Gestion Globale des Risques concernant l'exercice 2019 sont :

1/ L'amélioration des moyens techniques permettant une meilleure proactivité en matière de gestion du risque, notamment :

- La mise en place opérationnelle du crédit SCORING ainsi que les comités de suivi des crédits à la consommation permettant une meilleure gestion et pilotage de risque.
- La mise en place d'un Workflow permettant l'automatisation de la gestion des mainlevées à travers l'application IDC.
- Le Backtesting et la montée en version de notre Système de Notation Interne des entreprises, intégrant la notion de « Probabilité de Défaut » et permettant la migration vers les normes IFRS 9.
- La modélisation d'un système de Notation Interne spécifique pour la Promotion Immobilière.
- La refonte et l'harmonisation de notre dispositif de Gestion du Risque Opérationnel conformément aux standards bâlois.
- Préparation avec le Groupe et le cabinet KPMG, des préalables pour la mise en place d'un Plan de Continuité de l'activité.
- Etude de faisabilité en collaboration avec le Groupe, pour la mise en place d'une grille de score pour les Professionnels et TPE.

2/ Durant l'exercice 2019, la GGR a toujours veillé sur :

- Le suivi de la mise en place des préalables édictés par la Banque Centrale de Tunisie permettant la migration, à l'horizon de 2020 et conformément à la feuille de route établie, vers un cadre prudentiel conforme au dispositif bâlois.
- Le suivi et le contrôle des ratios prudentiels de la banque, qui sont tous, respectés et conformes à la réglementation en vigueur.
- Le suivi et le contrôle des indicateurs de risque de la banque, qui sont parmi les meilleurs du système bancaire tunisien.

3/ Un effort soutenu a été déployé en ce qui concerne l'amélioration de qualité de service en interne, notamment les délais de traitement des dossiers de crédit, ce qui a permis d'accompagner l'effort commercial pour le développement sain du fonds de commerce de la banque.

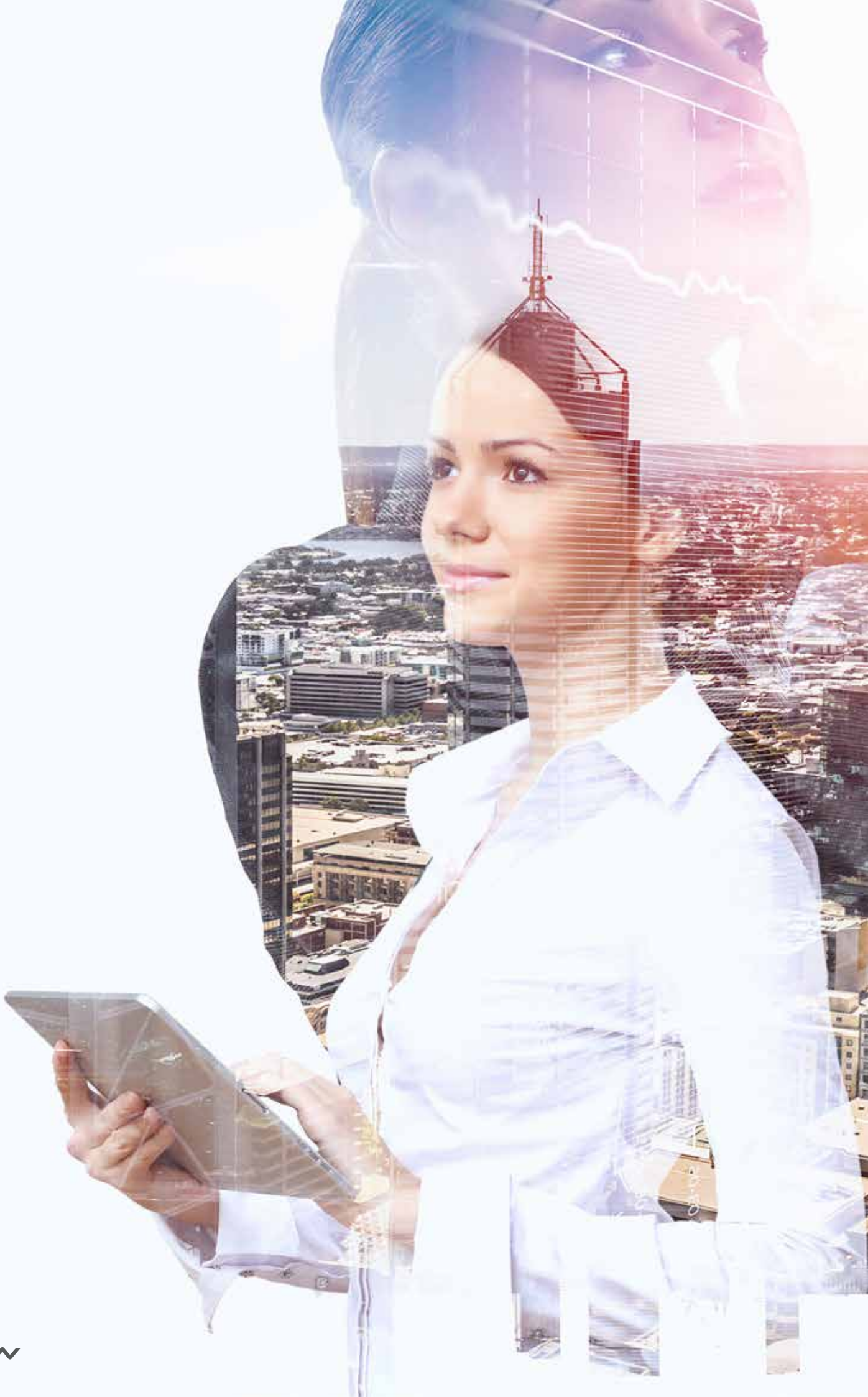

12

Responsabilité sociétale

Attijari bank participe à la promotion de l'éducation

A l'occasion de la rentrée scolaire 2018/2019, et après son intervention au niveau des écoles de plusieurs gouvernorats de l'intérieur (Jendouba, Siliana, Le Kef, Kairouan, Gafsa, Kasserine, Zaghouan, Nabeul, Béjà ...), Attijari bank a œuvré pour assurer aux élèves des écoles primaires « Labba » et « B'Hira » à Beni Khédache, relevant du gouvernorat de Médenine, une rentrée scolaire particulière.

La banque a équipé les salles des deux établissements de tables, de bureaux, de tableaux, de meubles d'arrangement, de chaises... Et comme à l'accoutumée, des cartables et fournitures scolaires ont été offerts aux écoliers de tous les niveaux, dans une ambiance joyeuse et stimulante.

Le but de cet engagement citoyen, qui favorise l'égalité des chances, est de contribuer à la lutte contre l'abandon scolaire et à l'amélioration des conditions de l'enseignement notamment dans les zones démunies du pays.

Fidèle à ses promesses, la banque s'est engagée à revenir en fin d'année pour récompenser les lauréats en leur octroyant des prix, en vue de les encourager à continuer et à stimuler chez eux l'esprit d'excellence.

Acteur actif dans le tissu associatif

La banque a subventionné plusieurs actions menées par des associations qui contribuent au développement social de la Tunisie à l'instar de : l'Association Tunisienne d'Aide Aux Sourds « ATAS », l'Association « Houmet Al Joumhourya », l'Association « Thala... je ne t'oublie pas »...

Attijari bank encourage l'esprit entrepreneurial

Pour la 11ème année consécutive, et en tant que membre fondateur, Attijari bank continue à soutenir le programme « Enactus Tunisie » qui a pour objectif le développement de l'esprit entrepreneurial chez les jeunes. Ce programme consiste à mettre en compétition des équipes d'une cinquantaine de facultés, de Tunis et de régions de l'intérieur. Ces équipes sont encadrées par des chefs d'entreprises et des professionnels.

Attijari bank encourage l'utilisation de l'énergie renouvelable

Dans le cadre de la politique nationale liée au développement de l'énergie renouvelable, Attijari bank a signé une convention de financement du programme national Prosol (Prosol Thermique et Prosol Electrique) pour un montant de 361 millions de dinars. Ce projet qui est financé depuis 2007 par la banque, est chapoté par la STEG et l'ANME.

A travers le financement de ce projet, Attijari bank confirme son adhésion à la politique nationale d'encouragement à l'utilisation des énergies renouvelables.

Attijari bank au service de l'art et la culture

Consciente de l'importance de l'art et la culture dans la vie des citoyens, la banque a sponsorisé pour la 2ème année consécutive le Festival International de la Musique Soufie de Nefta et pour la 5ème fois de suite, le Festival International de Gafsa. Elle a également soutenu financièrement le Festival International de Sfax dans sa 41ème session.

2537.48
2164.48
1704.96
2139.88
1863.4
1661.12
1345.76
786.8

13

Etats Financiers

Etats financiers individuels

BILAN

ARRETE AU 31 DECEMBRE 2019

(UNITE : Milliers de Dinars)

		31/12/2019	31/12/2018
	ACTIF		
AC 1 -	Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT	1 645 723	1 311 535
AC 2 -	Créances sur les établissements bancaires et financiers	373 190	433 328
AC 3 -	Créances sur la clientèle	5 714 669	5 440 168
AC 4 -	Portefeuille-titres commercial	143 589	150 329
AC 5 -	Portefeuille d'investissement	967 976	803 559
AC 6 -	Valeurs immobilisées	123 009	129 710
AC 7 -	Autres actifs	342 300	299 939
	TOTAL ACTIF	**9 310 456**	**8 568 568**
	PASSIF		
PA 1 -	Banque Centrale et CCP	990 312	741 773
PA 2 -	Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers	33 043	26 512
PA 3 -	Dépôts et avoirs de la clientèle	7 160 673	6 760 762
PA 4 -	Emprunts et ressources spéciales	179 477	215 345
PA 5 -	Autres passifs	226 681	188 632
	TOTAL PASSIF	**8 590 186**	**7 933 024**
	CAPITAUX PROPRES		
CP 1 -	Capital	203 710	203 710
CP 2 -	Réserves	270 685	220 025
CP 4 -	Autres capitaux propres	3 646	3 646
CP 5 -	Résultats reportés	68 033	63 232
CP 6 -	Résultat net	174 196	144 931
	TOTAL CAPITAUX PROPRES	**720 270**	**635 544**
	TOTAL PASSIF ET CAPITAUX PROPRES	**9 310 456**	**8 568 568**

ETAT DES ENGAGEMENTS HORS BILAN

ARRETE AU 31 DECEMBRE 2019

(UNITE : Milliers de Dinars)

		31/12/2019	31/12/2018
	PASSIFS EVENTUELS		
HB 1 -	Cautions, avals et autres garanties données	505 882	406 950
HB 2 -	Crédits documentaires	418 842	369 236
HB 3-	Actifs donnés en garantie	488 000	212 000
	TOTAL PASSIFS EVENTUELS	**1 412 724**	**988 186**
	ENGAGEMENTS DONNES		
HB 4 -	Engagements de financement donnés	269 356	218 799
HB 5 -	Engagements sur titres	38	38
	TOTAL ENGAGEMENTS DONNES	**269 394**	**218 837**
	ENGAGEMENTS REÇUS		
HB 6 -	Engagements de financement reçus	62 854	68 579
HB 7 -	Garanties reçues	2 797 480	2 227 309
	TOTAL ENGAGEMENTS REÇUS	**2 860 334**	**2 295 888**

ETAT DE RESULTAT

PERIODE DU 01 JANVIER 2019 AU 31 DECEMBRE 2019

(UNITE : Milliers de Dinars)

		Exercice 2019	Exercice 2018 (*)
	PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE		
PR1 -	Intérêts et revenus assimilés	585 267	483 435
PR2 -	Commissions (en produits)	121 598	114 085
PR3 -	Gains sur portefeuille-titres commercial et opérations financières	64 488	88 751
PR4 -	Revenus du portefeuille d'investissement*	57 221	40 332
	TOTAL PRODUITS D' EXPLOITATION BANCAIRE	**828 574**	**726 603**
	CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE		
CH1 -	Intérêts encourus et charges assimilées*	(333 572)	(281 014)
CH2-	Commissions encourues*	(10 791)	(9 176)
	TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE	**(344 363)**	**(290 190)**
	PRODUIT NET BANCAIRE	**484 211**	**436 413**
PR5 \ CH4	Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances, hors bilan et passif	(18 741)	(34 852)
PR6 \ CH5	Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement	627	(503)
PR7 -	Autres produits d'exploitation	9 840	8 453
CH6 -	Frais de personnel	(140 695)	(130 511)
CH7 -	Charges générales d'exploitation	(67 738)	(62 523)
CH8 -	Dotations aux amortissements et aux provisions sur immobilisations	(11 849)	(11 861)
	RESULTAT D'EXPLOITATION	**255 655**	**204 616**
PR8 \ CH9	Solde en gain / perte provenant des autres éléments ordinaires	(541)	530
CH11 -	Impôt sur les bénéfices	(76 544)	(54 039)
	RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES	**178 570**	**151 107**
PR9\CH10	Solde en gain \ perte provenant des autres éléments extraordinaires	(4 374)	(6 176)
	RESULTAT DE LA PERIODE	**174 196**	**144 931**
	Résultat net après modifications comptables	**174 196**	**144 931**
	Résultat par action de base (en DT)	**4,28**	**3,56**

(*) Données retraitées pour les besoins de la comparabilité.

ETAT DES FLUX DE TRESORERIE

PERIODE DU 01 JANVIER 2019 AU 31 DECEMBRE 2019

(UNITE : Milliers de Dinars)

	Exercice 2019	Exercice 2018
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION		
Produits d'exploitation bancaire encaissés (hors revenus du portefeuille d'investissement)	761 776	692 202
Charges d'exploitation bancaire décaissées	(344 268)	(281 535)
Dépôts / Retraits de dépôts auprès d'autres établissements bancaires et financiers	(11 286)	(22 638)
Prêts et avances / Remboursement prêts et avances accordés à la clientèle	(274 148)	(280 805)
Dépôts / Retraits de dépôts de la clientèle	400 393	750 452
Titres de placement	19 172	274 394
Sommes versées au personnel et créditeurs divers	(158 576)	(150 138)
Autres flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation	(70 060)	(36 539)
Impôt sur les bénéfices	(76 544)	(54 039)
Flux de trésorerie net provenant des activités d'exploitation	**246 459**	**891 354**
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Intérêts et dividendes encaissés sur portefeuille d'investissement	51 896	32 279
Acquisitions / Cessions sur portefeuille d'investissement	(158 465)	(208 795)
Acquisitions / Cessions d'immobilisations	(5 148)	(7 618)
Flux de trésorerie net affecté aux activités d'investissement	**(111 717)**	**(184 134)**
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Emission d'emprunts	0	0
Remboursement d'emprunts	(33 686)	(40 828)
Augmentation / Diminution ressources spéciales	(2 317)	75 454
Dividendes et autres distributions	(89 632)	(47 698)
Flux de trésorerie net affecté aux activités de financement	**(125 635)**	**(13 072)**
Variation nette des liquidités et équivalents de liquidités au cours de l'exercice	9 107	694 148
Liquidités et équivalents de liquidités en début d'exercice	813 114	118 966
LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES EN FIN D'EXERCICE	**822 221**	**813 114**

Etats financiers consolidés

BILAN CONSOLIDE

ARRETE AU 31 DECEMBRE 2019

(UNITE : Milliers de Dinars)

	31/12/2019	31/12/2018
ACTIF		
Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT	1 645 727	1 311 540
Créances sur les établissements bancaires et financiers	260 355	329 247
Créances sur la clientèle	6 254 782	6 008 008
Portefeuille-titres commercial	505 866	413 798
Portefeuille d'investissement	809 619	694 454
Titres mis en équivalence	83	1 817
Valeurs immobilisées	134 596	141 665
Goodwill	700	966
Autres actifs	394 740	370 935
TOTAL ACTIF	**10 006 468**	**9 272 430**
PASSIF		
Banque Centrale et CCP	990 312	741 773
Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers	29 095	25 436
Dépôts et avoirs de la clientèle	7 062 769	6 684 344
Emprunts et ressources spéciales	484 786	565 017
Autres passifs	653 967	558 207
Impôt différé passif	711	711
TOTAL PASSIF	**9 221 640**	**8 575 488**
TOTAL INTERETS MINORITAIRES	**38 413**	**37 047**
CAPITAUX PROPRES		
Capital	203 710	203 710
Réserves	294 142	237 367
Autres capitaux propres	3 646	3 646
Résultats reportés	68 033	63 232
Résultat de l'exercice	176 884	151 940
TOTAL CAPITAUX PROPRES	**746 415**	**659 895**
TOTAL PASSIF, INTERETS MINORITAIRES ET CAPITAUX PROPRES	**10 006 468**	**9 272 430**

ETAT DES ENGAGEMENTS HORS BILAN CONSOLIDE

ARRETE AU 31 DECEMBRE 2019

(UNITE : Milliers de Dinars)

	31/12/2019	31/12/2018
PASSIFS EVENTUELS		
Cautions, avals et autres garanties données	505 862	406 918
Crédits documentaires	418 740	367 206
Actifs donnés en garantie	488 000	212 000
TOTAL PASSIFS EVENTUELS	**1 412 602**	**986 124**
ENGAGEMENTS DONNES		
Engagements de financement donnés	354 303	291 062
Engagements sur titres	38	38
TOTAL ENGAGEMENTS DONNES	**354 341**	**291 100**
ENGAGEMENTS REÇUS		
Engagements de financement reçus	636 499	758 726
Garanties reçues	2 819 717	2 246 494
TOTAL ENGAGEMENTS REÇUS	**3 456 216**	**3 005 220**

ETAT DE RESULTAT CONSOLIDE

PERIODE DU 01 JANVIER 2019 AU 31 DECEMBRE 2019

(UNITE : Milliers de Dinars)

	Exercice 2019	Exercice 2018 (*)
PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE		
Intérêts et revenus assimilés	633 059	530 110
Commissions (en produits)	121 326	114 353
Gains sur portefeuille-titres commercial et opérations financières	81 194	102 602
Revenus du portefeuille d'investissement*	53 947	37 599
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE	**889 526**	**784 664**
CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE		
Intérêts courus et charges assimilées*	(357 633)	(307 633)
Commissions encourues*	(9 950)	(8 028)
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE	**(367 583)**	**(315 661)**
Produits des autres activités	85 033	86 264
Charges des autres activités	(68 187)	(69 962)
PRODUIT NET BANCAIRE	**538 789**	**485 305**
Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances, hors bilan et passif	(25 722)	(33 387)
Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement	(425)	(402)
Autres produits d'exploitation	16 294	12 127
Frais de personnel	(155 563)	(145 055)
Charges générales d'exploitation	(74 294)	(67 109)
Dotations aux amortissements et aux provisions sur immobilisations	(13 099)	(13 110)
RESULTAT D'EXPLOITATION	**285 980**	**238 369**
Quote-part dans les résultats des Sociétés mises en équivalence	38	(101)
Solde en gain /perte provenant des autres éléments ordinaires	(17 597)	(17 407)
Impôt sur les bénéfices	(82 249)	(57 379)
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES	**186 172**	**163 482**
Part du résultat revenant aux minoritaires	(4 652)	(4 891)
RESULTAT NET CONSOLIDE DE LA PERIODE DU GROUPE	**181 520**	**158 591**
Solde en gain / perte provenant des autres éléments extraordinaires	(4 636)	(6 651)
RÉSULTAT APRÈS MODIFICATIONS COMPTABLES DU GROUPE	**176 884**	**151 940**

(*) Données retraitées pour les besoins de la comparabilité.

ETAT DES FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDE

PERIODE DU 01 JANVIER 2019 AU 31 DECEMBRE 2019

(UNITE : Milliers de Dinars)

	Exercice 2019	Exercice 2018
FLUX D'EXPLOITATION		
Produits d'exploitation bancaire encaissés (hors revenus du portefeuille d'investissement)	807 623	745 794
Charges d'exploitation bancaire décaissées	(366 231)	(274 603)
Dépôts / Retraits auprès d'autres établissements bancaires et financiers	5 005	(27 245)
Prêts et avances / Remboursement prêts et avances accordés à la clientèle	(244 308)	(301 022)
Dépôts / Retraits de dépôts de la clientèle	378 908	661 062
Titres de placement	(61 780)	231 603
Sommes versées au personnel et créditeurs divers	(173 302)	(169 966)
Autres flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation	3 518	36 393
Impôt sur les bénéfices	(86 899)	(64 013)
Total flux de trésorerie net provenant des activités d'exploitation	**262 534**	**838 003**
FLUX D'INVESTISSEMENT		
Intérêts et dividendes encaissés sur portefeuille d'investissement	47 333	29 633
Acquisitions / Cessions sur portefeuille d'investissement	(107 681)	(139 066)
Acquisitions / Cessions sur immobilisations	(5 594)	4 544
Total flux de trésorerie net affecté aux activités d'investissement	**(65 942)**	**(104 889)**
FLUX DE FINANCEMENT		
Emission d'emprunts	0	0
Remboursement d'emprunts	(84 395)	(66 117)
Augmentation / Diminution ressources spéciales	(2 317)	75 345
Dividendes et autres distributions	(90 366)	(46 981)
Total flux de trésorerie net affecté aux activités de financement	**(177 078)**	**(37 753)**
Variation nette des liquidités et équivalents de liquidités au cours de l'exercice	19 514	695 361
Liquidités et équivalents de liquidités en début d'exercice	816 873	121 512
LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES EN FIN D'EXERCICE	**836 387**	**816 873**

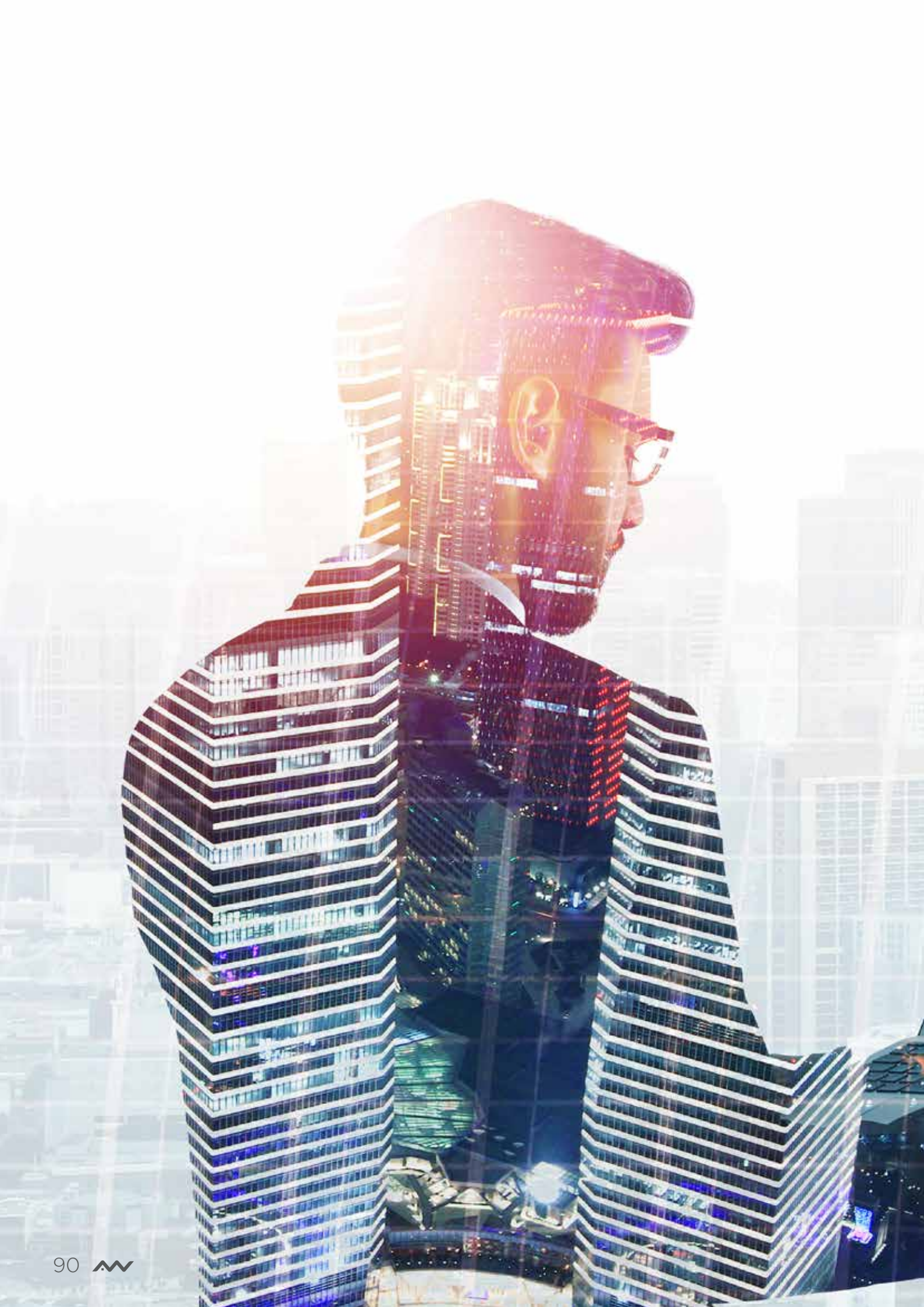

14

Rapport des Commissaires aux Comptes

AMC Ernst & Young
Société inscrite au tableau de l'OECT
Boulevard de la terre - Centre Urbain Nord
1003 Tunis - Tunisie
Tél : 70 749 111 Fax : 70 749 045
MF : 035482 W/A/M/000

Deloitte. Cabinet MS Louzir
Member of Deloitte Touche Tohmatsu Limited
Rue du Lac Oubeira-Immeuble Illiade
1053 - Les berges du Lac
Tel: +216 36 400 900 Fax: + 216 36 050 900
MF : 587570 N/A/M/000
www.deloitte.tn

Attijari bank,
RAPPORT GENERAL SUR LES ETATS FINANCIERS
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2019

Rapport Général

Mesdames, Messieurs les Actionnaires de Attijari bank,

Rapport d'audit sur les états financiers

Opinion

En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des états financiers de Attijari bank de Tunisie qui comprennent le bilan ainsi que l'état des engagements hors bilan arrêtés au 31 décembre 2019, l'état de résultat, l'état de flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

Ces états financiers ont été arrêtés par le conseil d'administration le 21 Février 2020 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de la crise sanitaire liée au Covid-19.

Ces états financiers, annexés au présent rapport font apparaître un total du bilan de 9 310 456 KDT et un bénéfice net de 174 196 KDT.

A notre avis, les états financiers de Attijari bank, sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière de la banque au 31 décembre 2019, ainsi que des résultats de ses opérations et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises en vigueur en Tunisie.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit (ISA) applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la banque conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Nous avons déterminé que les questions décrites ci-après constituent les questions clés de l'audit qui doivent être communiquées dans notre rapport.

Evaluation des provisions pour dépréciation des engagements sur la clientèle

De par son activité, la banque est exposée au risque de contrepartie aussi bien sur son portefeuille d'engagements directs que sur les engagements par signature donnés à la clientèle.

Ce risque, inhérent à l'activité bancaire, constitue une zone d'attention majeure compte tenu de l'importance des montants, de la complexité du processus de classification, qui obéit à des critères quantitatifs et qualitatifs nécessitant un niveau de jugement élevé ainsi que le jugement requis pour l'évaluation des garanties à retenir.

Au 31 décembre 2019, la valeur nette des créances sur la clientèle s'élève à 5 714 669 KDT et les provisions constituées pour couvrir le risque de contrepartie s'élèvent à 306 328 KDT (sur les engagements bilan et hors bilan).

Les règles et les méthodes comptables se rapportant à l'évaluation et à la comptabilisation des créances en souffrance et leurs dépréciations, de même que des compléments d'information sur ces postes des états financiers sont présentés dans la note aux états financiers n°II-2, ainsi que dans les notes explicatives n°3.

Pour couvrir cette question clé, nous avons obtenu une compréhension des procédures mises en place par votre banque, et évalué la correcte mise en œuvre des contrôles clés, de même que leur capacité à prévenir et/ou à détecter les anomalies significatives en mettant l'accent sur :

- Le mécanisme de supervision mis en place en ce qui concerne le processus de dépréciation des engagements sur la clientèle,
- La fiabilité des informations fournies par la banque au sujet des clients dont les encours présentent des indicateurs de pertes de valeur,
- Les procédures et contrôles définis par la banque en vue d'assurer la gestion du risque de contrepartie, d'identifier les clients à déclasser et à provisionner et de déterminer le niveau minimum de provision requis par la règlementation bancaire,
- Les mécanismes de contrôle et de calcul des provisions collectives et additionnelles mis en place par la banque.

En outre, à travers un échantillonnage étendu,

- Nous avons vérifié que les engagements présentant des indices de dépréciation ont été identifiés et classés conformément aux dispositions de la circulaire de la Banque Centrale de Tunisie n°91-24 relative à la division, couverture des risques et suivi des engagements, et ;
- Nous avons examiné les valeurs de garanties retenues lors du calcul des provisions et apprécié les hypothèses et jugements retenus par la banque.

Enfin, nous avons vérifié le caractère approprié et suffisant des informations fournies dans les notes aux états financiers.

La prise en compte des intérêts, commissions et agios en produits

Les intérêts et revenus assimilés et les commissions comptabilisés en produits par la banque s'élèvent au 31 décembre 2019 à 706 864 KDT et représentent 85% du total des produits d'exploitation bancaire.

Les notes aux états financiers II.8 « Comptabilisation des revenus sur prêts accordés à la clientèle » et II.11 « Règles de prise en compte des produits » au niveau de la partie « base de mesure et principes comptables pertinents appliqués », décrivent les règles de prise en compte de ces revenus.

Bien que la majeure partie de ces revenus est générée et comptabilisée automatiquement par le système d'information de la banque, nous avons néanmoins considéré, vu le volume important des transactions, que la prise en compte des intérêts et commissions constitue un point clé d'audit.

Dans le cadre de notre audit des comptes, nos travaux ont notamment consisté à :

- La revue critique du dispositif de contrôle interne mis en place par la banque en matière de reconnaissance des revenus, incluant l'évaluation des contrôles informatisés par nos experts en technologie de l'information ;
- La réalisation des tests pour vérifier l'application effective des contrôles clés incluant les contrôles automatisés ;
- L'examen analytique des revenus afin de corroborer les données comptables notamment avec les informations de gestion, les données historiques, l'évolution tarifaire, les tendances du secteur et les règlementations y afférentes ;
- La vérification du respect de la norme comptable NCT 24 et en particulier que les intérêts et agios sur les relations classées ne sont reconnus en produits que lorsqu'ils sont encaissés ;
- La vérification du caractère approprié des informations fournies sur ces produits présentées dans les notes aux états financiers.

Paragraphe d'observation

Nous estimons utile d'attirer votre attention sur les situations décrites au niveau de :

1/ La note 12 aux états financiers se rapportant à une notification de redressement à la suite d'une vérification fiscale subie en 2019. Les procédures liées à ce contrôle étant toujours en cours, l'impact définitif ne peut être estimé de façon précise à la date du présent rapport. En couverture des risques éventuels liés à ces contrôles, et sur la base des évolutions récentes, la banque a constaté les provisions jugées nécessaires.

2/ La note 29 aux états financiers suite à la survenance de la crise sanitaire liée au corona virus Covid-19. S'agissant d'un événement non lié aux conditions existant à la date de clôture de l'exercice 2019, l'impact de cette crise n'est pas reflété dans les comptes clos le 31 décembre 2019. Cependant, de tels événements peuvent avoir un effet défavorable sur la situation financière, le coût de risque et les résultats de la banque au titre de l'exercice 2020 et les exercices subséquents Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ces points.

Rapport du conseil d'administration

La responsabilité du rapport du conseil d'administration incombe au conseil d'administration. Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas au rapport du conseil d'administration et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

Notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes de la banque dans le rapport du conseil d'administration par référence aux données figurant dans les états financiers. Nos travaux consistent à lire le rapport du conseil d'administration et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport du conseil d'administration semble autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des

travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport du conseil d'administration, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément au système comptable des entreprises, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la banque à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la banque ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la banque.

Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers

Les états financiers ont été arrêtés par votre conseil d'administration. Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes ISA permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes ISA, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances ;

- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;

- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la banque à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la banque à cesser son exploitation.

- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et les évènements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu.

Parmi les questions communiquées aux responsables de la gouvernance, nous déterminons quelles ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la période considérée : ce sont les questions clés de l'audit. Nous décrivons ces questions dans notre rapport, sauf si des textes légaux ou réglementaires en empêchent la publication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer une question dans notre rapport parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de cette question dépassent les avantages pour l'intérêt public.

Rapport relatif aux obligations légales et règlementaires

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'ordre des experts comptables de Tunisie et par les textes règlementaires en vigueur en la matière.

Efficacité du système de contrôle interne

En application des dispositions de l'article 3 de la loi 94-117 du 14 novembre 1994 portant réorganisation du marché financier, nous avons procédé à une évaluation générale portant sur l'efficacité du système de contrôle interne de la banque. A ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficience incombe à la direction et au conseil d'administration.

Sur la base de notre examen, nous n'avons pas identifié des déficiences importantes du contrôle interne susceptibles d'impacter notre opinion sur les états financiers telle qu'exprimée ci-dessus.

Conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières à la règlementation en vigueur

En application des dispositions de l'article 19 du décret n°2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications portant sur la conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières émises par la banque avec la réglementation en vigueur.

La responsabilité de veiller à la conformité aux prescriptions de la règlementation en vigueur incombe à la direction.

Sur la base des diligences que nous avons estimées nécessaires de mettre en œuvre, nous n'avons pas détecté d'irrégularité liée à la conformité des comptes de la banque avec la réglementation en vigueur.

Tunis, le 31 Mars 2020

Les Commissaires aux Comptes

AMC Ernst & Young
Noureddine HAJJI

Cabinet M.S.Louzir
Membre de Deloitte Touche Tohmatsu Limited
Mohamed LOUZIR

AMC Ernst & Young
Société inscrite au tableau de l'OECT
Boulevard de la terre - Centre Urbain Nord
1003 Tunis - Tunisie
Tél : 70 749 111 Fax : 70 749 045
MF : 035482 W/A/M/000

Deloitte. Cabinet MS Louzir
Member of Deloitte Touche Tohmatsu Limited
Rue du Lac Oubeira-Immeuble Illiade
1053 - Les berges du Lac
Tel: +216 36 400 900 Fax: + 216 36 050 900
MF : 587570 N/A/M/000
www.deloitte.tn

Attijari bank,
RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2019

Rapport Spécial

Mesdames, Messieurs les Actionnaires de Attijari bank,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre banque et en application des dispositions de l'article 62 de la loi n° 2016-48 du 11 Juillet 2016 relative aux banques et aux établissements financiers, de l'article 200 et suivants, de l'article 475 du code des sociétés commerciales et les articles 29 et 30 de la loi n°2019-47 du 29 Mai 2019 relative à l'amélioration du climat de l'investissement, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte, in fine, dans les états financiers. Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement et de façon étendue l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues au travers de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

A. Conventions nouvellement conclues (autres que les rémunérations des dirigeants)

Votre conseil d'administration nous a tenus informés des conventions et opérations suivantes :

Attijari Sicar

Trois nouvelles conventions de gestion de Fonds à Capital Risque ont été signées le 09 mars 2020 entre Attijari Sicar et Attijari bank, en vertu desquelles cette dernière met à la disposition de Attijari Sicar des Fonds à Capital Risque d'un montant global de 50.000 KDT.

Les deux sociétés s'engagent à respecter un emploi de 65% au moins du montant dudit Fonds à Capital Risque dans l'acquisition ou la souscription aux actions ou aux parts sociales ou aux obligations convertibles en actions nouvellement émises par les entreprises qui ouvrent droit aux avantages fiscaux prévus par le code de l'IRPP et de l'IS au titre du réinvestissement.

En rémunération de sa gestion du Fonds à Capital Risque pour le compte de Attijari bank, Attijari Sicar perçoit :

- Commission de gestion égale à :
  - Une rémunération, sur la base de l'encours de fin de trimestre, de 0.5% HT sur les placements financiers (SICAV, obligations, BTA, placement bancaire,...).

- Une rémunération, sur la base de l'encours de fin de trimestre, de 0.75% HT sur les montants investis dans les projets nets des provisions éventuelles constituées en couverture de la dépréciation des participations.

- Commission de performance égale à :

  - 10% HT sur la plus-value de cession et les dividendes perçus sur les projets d'investissement.
  - 10% HT des revenus perçus sur les placements financiers dépassant le TMM moyen de l'année.

Ces conventions ont été au préalable autorisées par le conseil d'administration du 21 février 2020.

Attijari Recouvrement

Deux nouvelles conventions ont été signées le 31/12/2019 entre Attijari bank et Attijari Recouvrement. La première convention prévoit la cession d'un lot de créances composé de 704 dossiers dont le nominal est de 6 118 KDT pour un prix de cession de 8 KDT. La deuxième convention porte sur le second lot cédé composé de 10 111 dossiers dont le nominal est de 1 425 KDT et pour un prix de cession fixé à 10 KDT.

Ces conventions ont été autorisées par le conseil d'administration du 21 février 2020.

Attijari Intermédiation

Dans le cadre de la mise en conformité avec l'exigence légale prévue par l'article 75 de la loi n°2016-48 du 11 juillet 2016, Attijari bank a procédé en date du 19 juillet 2019 à la cession totale de sa participation dans la société Générale Immobilière du Sud « GIS ». Cette cession a été réalisée en contrepartie de 13 404 actions Attijari Sicar et un reliquat en numéraire de 130 KDT. L'enregistrement des opérations d'achat (titres Attijari Sicar) et de vente (Titres « GIS ») à la bourse a été réalisé par Attijari Intermédiation. Les commissions d'enregistrement payées s'élèvent à 6 KDT HT.

Ces conventions ont été autorisées au préalable par le conseil d'administration du 11 février 2019.

B. Opérations réalisées relatives à des conventions antérieures (autres que les rémunérations des dirigeants)

Nous vous informons que l'exécution des conventions suivantes, approuvées au cours des exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé :

Attijari Finances Tunisie

Dans le cadre du mandat d'accompagnement de la banque dans des projets effectués en 2018 et 2019, Attijari Finances Tunisie a perçu des honoraires relatifs à l'exercice 2019 s'élevant à 129 KDT HT.

Lesdits projets sont les suivants :
- Augmentation du capital de Attijari bank ;
- Agrément auprès de la BCT pour le franchissement du seuil de participation dans le capital de Attijari Leasing ;
- Projet Sigma ;
- Projet Bêta ;

Une convention a été signée le 23 mars 2014 entre Attijari bank et Attijari Finances Tunisie prévoyant la souscription par Attijari bank des titres participatifs émis par Attijari Finances Tunisie pour répondre aux exigences de fonds propres édictées par l'article 388 du code des sociétés commerciales. L'émission porte sur un montant de 750 KDT en date du 01/04/2014.

Les titres participatifs portent intérêt aux taux suivants :

- Un taux d'intérêt fixe de TMM brut l'an à compter de la date de jouissance. Ce taux est égal au TMM+1 à partir de la date de reconstitution du capital de l'émetteur conformément à l'article 388 du code des sociétés commerciales. Les intérêts sont calculés sur la valeur nominale de chaque titre participatif et sont payables annuellement à terme échu.

- Une rémunération variable égale à 10% de la partie des bénéfices supérieurs à 50 KDT. Cette rémunération est calculée sur le bénéfice net après impôts et provisions dans un délai d'un mois à partir de la date de l'assemblée générale ordinaire qui statue sur les comptes de l'émetteur.

Les intérêts comptabilisés courant l'exercice 2019 sont de 57 KDT.

Attijari Wafasalaf

Une convention a été signée le 27 mars 2017 entre Attijari bank, et Attijari Wafasalaf (avec laquelle votre banque a des administrateurs en commun), ayant pour objet la mise à disposition pour le compte de la banque du savoir-faire, de l'assistance technique, du conseil ainsi que de tout autre service relatif au fonctionnement interne en matière notamment d'industrialisation du crédit à la consommation.

En contrepartie des prestations fournies, Attijari bank s'engage à verser une rémunération qui couvre le développement de deux grilles de score, calculée en fonction du temps passé, du niveau de responsabilité et de qualification professionnelle du personnel proposé et la fourniture des livrables associés.

Attijari Wafasalaf perçoit une rémunération :

- de 40.000 euros par grille de score ;
- de 800 euros / par jour homme dans le cas d'une demande supplémentaire par rapport au périmètre initial et de la maintenance annuelle des grilles de score.

Les honoraires susvisés sont désignés hors frais de déplacement et de séjour qui sont à la charge de Attijari bank.

Cette convention a été autorisée par le conseil d'administration du 10 mai 2017.

A ce titre, le montant dû à Attijari Wafasalaf figurant au niveau du passif de la banque au 31 décembre 2019 s'élève à 300 KDT.

Attijari bank Tunisie a conclu le 9 mai 2012 une convention avec Wafasalaf ayant pour objet la mise à disposition pour le compte de la banque du savoir-faire, de l'assistance technique, du conseil et tout autre service relatif au fonctionnement interne en matière notamment d'optimisation du processus d'octroi des crédits, de la mise en place d'une plateforme de recouvrement, du pilotage et du suivi et du contrôle des risques.

En contrepartie des prestations fournies, Attijari bank s'engage à verser une rémunération calculée en fonction du temps passé et du niveau de responsabilité et de qualification professionnelle du personnel proposé. Une refacturation sera opérée pour les frais engagés par Attijari Wafasalaf au titre des frais de transport et des « perdiems ». La facturation se fera mensuellement à termes échus. Le prix de référence des honoraires est fixé à 400 Euro par jour.

Aucune intervention n'a été réalisée au cours de l'exercice 2019.

Attijariwafa bank Maroc

Une convention a été signée le 26 novembre 2018 entre Attijari bank Tunisie, Attijariwafa bank Maroc et International Finance Corporation (IFC) en vertu de laquelle, Attijariwafa bank Maroc s'engage à maintenir sa participation dans le capital de Attijari bank Tunisie de 55% au moins jusqu'à l'expiration de la durée de l'emprunt subordonné de 40 millions d'euros octroyé par l'IFC à Attijari bank Tunisie et débloqué à hauteur de 50% au 31 décembre 2018.

Cette convention a été autorisée par le conseil d'administration du 11 février 2019.

Dans le cadre de la convention conclue entre Attijari bank et Attijariwafa bank Maroc telle qu'autorisée par le conseil d'administration du 05 mars 2007 et modifiée par la décision du conseil d'administration du 06 juin 2008, le montant qui figure au passif de la banque au 31 décembre 2019 s'élève à 5 044 KDT relatif aux services d'assistance technique et de conseil.

Cette convention a été remplacée depuis le 13 février 2015 par la convention d'assistance technique conclue avec Attijari Africa.

Attijariwafa bank Europe

En vertu de la convention conclue le 1er Mars 2010 et modifiée le 19 Mars 2012 entre Attijari bank Tunisie et Attijariwafa bank Europe (avec laquelle la banque a des administrateurs communs), telle qu'autorisée par le conseil d'administration du 5 juin 2012, cette dernière assure à travers son réseau d'agences le rôle de relais entre Attijari bank Tunisie et les clients tunisiens résidant en Europe en matière d'information, de présentation de l'offre bancaire et l'intermédiation dans la distribution des produits et services. Ces services sont rémunérés par une commission intitulée « commission d'activité TRE » basée sur une tarification unitaire des prestations de services fournies. Cette commission sera négociée annuellement entre les deux parties.

Une nouvelle convention entre Attijari bank Tunisie et Attijariwafa bank Europe a été signée le 15 décembre 2017 et autorisée par le conseil d'administration du 09 Février 2018 en vertu de laquelle, Attijariwafa bank Europe assure la mission d'offrir et de distribuer en France, ses services bancaires exécutés en Tunisie pour les clients tunisiens résidant à l'étranger à travers son réseau en Europe.

En contrepartie de ces services, Attijariwafa bank Europe perçoit 3 types de rémunérations :

- Une rémunération indexée sur le portefeuille clientèle avec un prix unitaire 5 € par client.
- Une rémunération indexée sur les transmissions d'ordres :
  - 10 € par transfert auxquels s'ajoutent 0,5% du montant des transferts en dinar.
  - 25 € par transfert auxquels s'ajoutent 0,5% du montant des transferts en euro.
- Une rémunération au titre des services bancaires conclus :
  - 60 € par ouverture de compte.
  - 25 € par souscription du pack Bledi+.
  - 5 € par commande de moyens de transfert.
  - 5 € par acte de gestion.
  - 10 € par mise à disposition et ordre de virement.
  - 5 € pour toute autre demande.

En plus de ces trois types de rémunérations, Attijariwafa bank Europe continue à percevoir les 2/3 de la masse salariale des chargés de comptes de l'activité TRE et une quote-part des charges marketing lié à l'activité.

La charge comptabilisée par la banque au titre de l'exercice 2019 s'élève à 986 M€ soit 3 722 KDT et le montant qui figure au passif de la banque au 31/12/2019 s'élève à 12 434 KDT.

Attijari Assurance

Une convention collective d'assurance vie a été conclue entre Attijari bank et Attijari Assurance le 25 juin 2018, en vertu de laquelle, Attijari Assurance garantit au personnel adhérent de la banque :

- En cas de vie au terme de l'adhésion, la constitution et le service d'un capital constitué qui peut être converti sous forme de rente moyennant le paiement de primes périodiques et supplémentaires ;
- En cas de décès avant le terme, le règlement immédiat aux ayants droit légaux ou au(x) bénéficiaire(s) désigné(s) du capital constitué ;
- En cas d'invalidité absolue et définitive, le service à l'adhérent du capital constitué à la date de consolidation de l'invalidité absolue et définitive.

Les frais de fonctionnement de Attijari Assurance ont été fixés comme suit :

- Des frais d'acquisition pour un maximum de 3,5 % sur les primes périodiques et un maximum de 1,5% sur les primes supplémentaires.
- Des frais de gestion pour un maximum de 0,6% l'an, et
- Des frais de gestion des rentes pour un maximum de 5% de chaque arrérage de rente.

La prime totale est composée de la part employeur à concurrence de 90% calculée sur la base d'un taux de 2,5% de la masse salariale de l'ensemble des adhérents pour l'année précédente et en tenant compte du revenu annuel brut individuel de chaque adhérent et son ancienneté dans la banque et de la part employé à hauteur de 10%.

Cette convention a été autorisée par le conseil d'administration du 09 février 2018.

Au 31 décembre 2019, la charge constatée par Attijari bank s'élève à 1 914 KDT.

Attijari bank perçoit des commissions d'acquisition et de gestion au titre de la commercialisation des produits d'assurance vie de Attijari Assurance. Le montant des commissions constaté en produits s'élève à 3 535 KDT au cours de l'exercice 2019.

Attijari bank a constaté une charge à payer de 810 KDT au titre de l'assurance « Temporaire décès » incluse dans tous les comptes courants des particuliers.

Attijari Assurance a souscrit à l'emprunt obligataire subordonné émis par Attijari bank en 2017 pour un montant de 6 069 KDT. Les charges d'intérêt versées en 2019 s'élèvent à 455 KDT.

Attijari Intermédiation

Attijari bank a signé le 27 décembre 2012 une convention de tenue de comptes en valeurs mobilières avec sa filiale Attijari Intermédiation détenue à hauteur de 99.99%, ayant pour objet la tenue du registre des actionnaires de la valeur Attijari bank et des droits y rattachés conformément à la règlementation du Conseil du Marché Financier. Pour la réalisation de ces prestations, les honoraires de Attijari Intermédiation sont fixés forfaitairement à 7 KDT HT à régler à la fin de chaque année.

Les charges comptabilisées courant l'exercice 2019 sont de 7 KDT.

Attijari Africa

Une convention a été signée le 1er janvier 2015 et autorisée par le conseil d'administration du 13 février 2015 entre Attijari bank et Attijari Africa ayant pour objet la mise à disposition pour le compte de la banque de l'assistance technique, du conseil et tout autre service relatif à la définition de la stratégie globale de la banque.

Le montant des prestations d'assistance technique est défini et facturé semestriellement par Attijari Africa sur la base des charges consommées durant le semestre. La prestation rendue est exprimée en jour-homme selon une grille de tarification.

En contrepartie des prestations fournies, Attijari bank a constaté une charge au cours de l'exercice 2019 de 961 KDT. Le montant figurant au niveau du passif de la banque est de 4 975 KDT.

Attijari Leasing

Dans le cadre de la convention signée en 2008 entre Attijari bank et Attijari Leasing, la banque a fourni au cours de l'exercice 2018, des services d'assistance à la commercialisation des produits de Attijari Leasing à travers le réseau commercial de la banque.

Un avenant à cette convention a été autorisé par le conseil d'administration du 11 février 2019 introduisant des révisions quant aux modalités de détermination de l'intéressement de la banque, et ce, pour tenir compte de l'évolution des coûts de ressources et des taux de sortie en vigueur.

La commission était calculée sur la base du montant de financement effectivement mis en force en appliquant un taux d'intéressement basé sur le taux de placement (0.25% pour un taux de placement de T< 10%, 0.50% pour 10% ≤ T < 11% et 0.75% pour T ≥ 11%).

Selon ledit avenant, la commission sera déterminée sur la base du taux nominal du contrat mis en force (TC) par comparaison avec le taux de sortie moyen (TMS) déterminé trimestriellement.

Taux nominal du contrat mis en force (TC) comparé au Taux de sortie moyen du Trimestre (TMS)	Taux de la commission
TC < = TMS	0,25%
TMS < TC < = TMS majoré de 125 points de base	0,50%
TC >TMS majoré de 125 points de base	0,75%

Au cours de l'exercice 2019, la banque a perçu des produits à hauteur de 267 KDT HT.

Attijari bank a conclu avec Attijari Leasing des contrats de location financière (Leasing). Ces contrats portent sur des véhicules pour une valeur totale à l'actif de 1 842 KDT et une dette au passif de 585 KDT.

Les charges d'intérêts relatives à l'exercice 2019 s'élèvent à 86 KDT.

Attijari Immobilière

La banque a conclu le 10 janvier 2012 avec Attijari Immobilière (détenue à hauteur de 99.98% par Attijari bank) une convention de gestion pour compte ayant pour objet la vente d'immeubles appartenant à la banque moyennant une commission de 2,5% du prix de vente HT.

Aucune opération n'a été réalisée au cours de l'exercice 2019.

Générale Tunisienne Informatique (GTI)

Le 26 mars 2018, un avenant a été conclu modifiant la tarification journalière des prestations fournies par les consultants de la GTI prévue par le protocole d'accord initial entre la banque et sa filiale.

Cet avenant entre en vigueur à partir du mois de janvier 2018 et prévoit ce qui suit :

- Une enveloppe forfaitaire annuelle de 1 200 J/H pour les prestations hors celles relatives à la maintenance. Le tarif appliqué pour cette enveloppe est de 385 TND HT l'homme/jour.
- Au-delà du forfait de 1 200 J/H, la facturation est ramenée à 310 TND HT l'homme/jour.

Le 24 mai 2018, un contrat a été signé entre la banque et la GTI portant sur le développement d'une solution de gestion Dépositaire titres et OPCVM. Cette convention a été autorisée par le conseil d'administration du 09 février 2018.

Les honoraires d'assistance technique et de développement de logiciels perçus par la Générale Tunisienne de l'Informatique auprès de Attijari bank relatifs à l'exercice 2019 totalisent un montant de 1 375 KDT HT.

De surcroit, GTI a procédé en 2019 au développement de deux logiciels informatiques au profit de Attijari bank pour un montant total de 77 KDT.

Attijari Gestion

Le 12 février 2018, une convention a été signée entre Attijari bank et Attijari Gestion réagissant en qualité de gestionnaire de Attijari FCP CEA. Cette convention vient amender la convention dépositaire signée en date du 01 mars 2009. Attijari bank s'engage d'assurer pour le compte du FCP :

- La garde des actifs ;
- La gestion du passif ;
- Le contrôle de la régularité des décisions de gestion.

Le montant total facturé en 2019 par Attijari bank au titre de ses fonctions de dépositaire s'élève à 35 KDT HT.

Le 28 septembre 2015, une convention a été signée entre Attijari bank et Attijari Gestion réagissant en qualité de gestionnaire du FCP Dynamique. Cette convention vient amender la convention dépositaire signée en date du 01/03/2009. Attijari bank s'engage d'assurer pour le compte du FCP :

- La garde des actifs ;
- La gestion du passif ;
- Le contrôle de la régularité des décisions de gestion.

Le montant facturé en 2019 par Attijari bank au titre de ses prestations s'élève à 20 KDT HT.

Attijari Obligataire SICAV

Dans le cadre des conventions conclues entre Attijari bank et Attijari Obligataire SICAV, la banque assure la fonction de dépositaire pour son compte et a perçu au titre de l'exercice 2019 en contrepartie de ses prestations des commissions de 130 KDT HT.

Attijari Sicar

Trois conventions de gestion de fonds à capital risque ont été signées respectivement le 21 février, le 22 février et le 25 février 2019 entre Attijari Sicar et Attijari bank, en vertu desquelles cette dernière met à la disposition de Attijari Sicar des fonds à capital risque d'un montant global de 50.000 KDT.

Les deux sociétés s'engagent à respecter un emploi de 65% au moins du montant desdits fonds à Capital Risque dans l'acquisition ou la souscription aux actions ou aux parts sociales ou aux

obligations convertibles en actions nouvellement émises par les entreprises qui ouvrent droit aux avantages fiscaux prévus par le code de l'IRPP et de l'IS au titre du réinvestissement.

En rémunération de sa gestion de ces fonds à capital risque pour le compte de Attijari bank, Attijari Sicar perçoit :

- Une rémunération annuelle fixe de 1% HTVA, calculée sur le montant initial des fonds gérés ;
- Un prélèvement de 10% sur les revenus, dividendes, plus-values et tous autres produits dégagés par le fonds.

Ces conventions ont été au préalable autorisées par le conseil d'administration du 11 février 2019.

L'encours au 31 décembre 2019 de ces fonds gérés s'élève à 50 000 KDT.

Une provision de 78 KDT a été constituée en couverture du risque de dépréciation de ces fonds.

Les commissions fixes de gestion de ces trois fonds comptabilisées par Attijari bank au titre de l'exercice 2019 s'élèvent à 577 KDT TTC.

Les prélèvements sur les revenus, dividendes, plus-values et autres produits dégagés par les fonds s'élèvent à 303 KDT au titre de l'exercice 2019.

Trois conventions de gestion de fonds à capital risque ont été signées respectivement le 13 février, 19 février et le 23 février 2018 entre Attijari Sicar et Attijari bank, en vertu desquelles cette dernière met à la disposition de Attijari Sicar des fonds à capital risque d'un montant global de 50.000 KDT.

Les deux sociétés s'engagent à respecter un emploi de 65% au moins du montant desdits fonds à capital risque dans l'acquisition ou la souscription aux actions ou aux parts sociales ou aux obligations convertibles en actions nouvellement émises par les entreprises qui ouvrent droit aux avantages fiscaux prévus par le code de l'IRPP et de l'IS au titre du réinvestissement.

En rémunération de sa gestion de ces fonds à capital risque pour le compte de Attijari bank, Attijari Sicar perçoit :

- Une rémunération annuelle fixe de 1% HTVA, calculée sur le montant initial des fonds gérés ;
- Un prélèvement de 10% sur les revenus, dividendes, plus-values et tous autres produits dégagés par les fonds.

L'encours au 31 décembre 2019 des fonds gérés s'élève à 50 000 KDT.

Une provision de 15 KDT a été constituée en couverture du risque de dépréciation de ces fonds.

Les commissions fixes de gestion de ces trois fonds comptabilisées par Attijari bank au titre de l'exercice 2019 s'élèvent à 577 KDT.

Les prélèvements sur les revenus, dividendes, plus-values et autres produits dégagés par les fonds s'élèvent à 204 KDT au titre de l'exercice 2019.

Cette convention a été autorisée par le conseil d'administration du 09 février 2018.

Une convention de gestion de fonds à capital risque a été signée le 28 février 2017 entre Attijari Sicar et Attijari bank, en vertu de laquelle cette dernière met à la disposition de Attijari SICAR un fonds à capital risque d'un montant global de 30.000 KDT.

Les deux sociétés s'engagent à respecter un emploi de 65% au moins du montant dudit Fonds à Capital Risque dans l'acquisition ou la souscription aux actions ou aux parts sociales ou aux obligations convertibles en actions nouvellement émises par les entreprises faisant partie du catalogue prévu par le paragraphe III de l'article 39 septies du code de l'IRPP et de l'IS.

En rémunération de sa gestion du fonds à capital risque pour le compte de Attijari bank, Attijari Sicar perçoit :

- Une rémunération annuelle fixe de 1% HTVA, calculée sur le montant initial du fonds géré ;
- Un prélèvement de 10% sur les revenus, dividendes, plus-values et tous autres produits dégagés par le Fonds.

L'encours au 31 décembre 2019 de ce fonds s'élève à 30 000 KDT.

Une provision de 2 KDT a été constituée en couverture du risque de dépréciation de ces fonds.

Les commissions fixes de gestion du fonds comptabilisées par Attijari bank au titre de l'exercice 2019 s'élèvent à 346 KDT.

Les prélèvements sur les revenus, dividendes, plus-values et autres produits dégagés par le fonds s'élèvent à 61 KDT au titre de l'exercice 2019.

Cette convention a été autorisée par le conseil d'administration du 14 février 2017.

Dans le cadre de la convention de gestion de fonds à capital risque conclue le 24 mars 1998 avec la société Attijari Sicar, cette dernière perçoit annuellement une rémunération de 1% payée sur l'ensemble des fonds gérés.

L'encours au 31 décembre 2019 des fonds gérés objet de cette convention s'élève à 5 254 KDT.

Une provision de 3 002 KDT a été constituée en couverture du risque de dépréciation de ces fonds.

Les commissions de gestion du fonds comptabilisées par Attijari bank au titre de l'exercice 2019 s'élèvent à 61 KDT TTC.

Autres Conventions

Attijari bank affecte au profit de la Générale Tunisienne d'Informatique (GTI), Attijari Leasing et Attijari Immobilière certains cadres salariés. Les décisions de détachement prévoient que les montants facturés par la banque correspondent aux salaires et charges sociales supportés. Les montants facturés au titre de l'exercice 2019 se détaillent comme suit :

(Montant en KDT)

Partie liée	Montant facturé
Attijari Leasing	564
Attijari Immobilière	113
GTI	51
TOTAL	**728**

C. Obligations et engagements de la société envers les dirigeants

Les obligations et engagements envers les dirigeants tels que visés à l'article 200 (nouveau) II § 5 du code des sociétés commerciales, se détaillent comme suit :

- La rémunération et avantages accordés au Président du Conseil d'Administration sont fixés par décision du comité de rémunération issu du Conseil d'Administration en date du 08 mars 2007. Cette rémunération est détaillée dans le tableau ci-après. Par ailleurs, le Président du Conseil d'Administration bénéficie d'une voiture de fonction et de la prise en charge des frais de téléphone.

- La rémunération et avantages accordés à l'ancien Directeur Général sont fixés par décision du comité de rémunération issu du Conseil d'Administration en date du 15 décembre 2012. La rémunération est composée d'une indemnité fixe et d'un bonus annuel variable selon la réalisation des objectifs. Par ailleurs, le Directeur Général bénéficie d'une voiture de fonction avec la prise en charge des frais d'utilité, des frais de téléphone, des frais de scolarité, des frais de logement et de billets d'avion.

- La rémunération et avantages accordés au nouveau Directeur Général sont fixés par décision du comité de rémunération issu du Conseil d'Administration en date du 29/11/2018. La rémunération est composée d'une indemnité fixe et d'un bonus annuel variable selon la réalisation des objectifs. Par ailleurs, le Directeur Général bénéficie d'une voiture de fonction avec la prise en charge des frais d'utilité, des frais de téléphone, des frais de scolarité, des frais de logement et de billets d'avions.

- La rémunération du Directeur Général Adjoint chargé des activités de support, se compose d'une indemnité fixe et d'un bonus annuel selon la réalisation des objectifs. Par ailleurs, le Directeur Général Adjoint bénéficie d'une voiture de fonction avec la prise en charge des frais d'utilité et de la prise en charge des frais de logement et de billets d'avion.

- La rémunération du Directeur Général Adjoint chargé de la banque de détail, se compose d'une indemnité fixe et d'un bonus annuel selon la réalisation des objectifs. Par ailleurs, le Directeur Général Adjoint bénéficie d'une voiture de fonction avec la prise en charge des frais d'utilité et de la prise en charge des frais de téléphone.

- Les membres du Conseil d'Administration, les membres du Comité Permanent d'Audit et les membres du comité des risques sont rémunérés par des jetons de présence proposés annuellement par le Conseil d'Administration et soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire.

Les obligations et engagements de Attijari bank envers ses dirigeants tels qu'ils ressortent des états financiers pour l'exercice clos le 31 décembre 2019 (charges sociales comprises), se présentent comme suit (en dinars) :

	Président du Conseil d'Administration		Ancien Directeur Général		Nouveau Directeur Général		Directeurs Généraux Adjoints		Membres du CA et des comités réglementaires	
	Charges de l'exercice 2019	Passif au 31/12/19	Charges de l'exercice 2019	Passif au 31/12/19	Charges de l'exercice 2019	Passif au 31/12/19	Charges de l'exercice 2019	Passif au 31/12/19	Charges de l'exercice 2019	Passif au 31/12/19
Avantages	378 010	6 074	969 271	14 021	650 282	4 180	1 083 667	36 559	250 000	250 000
Total	**378 010**	**6 074**	**969 271**	**14 021**	**650 282**	**4 180**	**1 083 667**	**36 559**	**250 000**	**250 000**

Par ailleurs et en dehors de ces opérations, nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune autre convention conclue au cours de l'exercice, et nos travaux n'ont pas révélé l'existence d'autres opérations rentrant dans le cadre des dispositions de l'article 62 de la loi n° 2016-48 du 11 juillet 2016, de l'article 200 et suivants et de l'article 475 du Code des Sociétés Commerciales.

Tunis, le 31 Mars 2020

Les Commissaires aux Comptes

AMC Ernst & Young
Noureddine HAJJI

Cabinet M.S.Louzir
Membre de Deloitte Touche Tohmatsu Limited
Mohamed LOUZIR

AMC Ernst & Young
Société inscrite au tableau de l'OECT
Boulevard de la terre - Centre Urbain Nord
1003 Tunis - Tunisie
Tél : 70 749 111 Fax : 70 749 045
MF : 035482 W/A/M/000

Deloitte. Cabinet MS Louzir
Member of Deloitte Touche Tohmatsu Limited
Rue du Lac Oubeira-Immeuble Illiade
1053 - Les berges du Lac
Tel: +216 36 400 900 Fax: + 216 36 050 900
MF : 587570 N/A/M/000
www.deloitte.tn

Attijari bank,
RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2019

Mesdames, Messieurs les Actionnaires de Attijari bank,

Rapport sur l'audit des états financiers consolidés

Opinion

En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés du groupe Attijari bank de Tunisie qui comprennent le bilan consolidé ainsi que l'état des engagements hors bilan consolidé arrêtés au 31 décembre 2019, l'état de résultat consolidé, l'état de flux de trésorerie consolidé pour l'exercice clos à cette date et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

Ces états financiers ont été arrêtés par le conseil d'administration le 21 Février 2020 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Ces états financiers consolidés, annexés au présent rapport, font apparaître un total du bilan consolidé de 10 006 468 KDT et un bénéfice net de 176 884 KDT.

A notre avis, les états financiers consolidés du groupe Attijari bank, sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière du groupe au 31 décembre 2019, ainsi que des résultats de ses opérations et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises en vigueur en Tunisie.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit (ISA) applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants du groupe conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit dans le contexte de l'audit des comptes consolidés annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers consolidés de la période considérée.

Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Nous avons déterminé qu'il n'y avait aucune question clé de l'audit à communiquer dans notre rapport.

Paragraphe d'observation

Nous estimons utile d'attirer votre attention sur les situations décrites au niveau de :

1/ La note 13 aux états financiers consolidés se rapportant à une notification de redressement à la suite d'une vérification fiscale subie en 2019. Les procédures liées à ce contrôle étant toujours en cours, l'impact définitif ne peut être estimé de façon précise à la date du présent rapport. En couverture des risques éventuels liés à ces contrôles, et sur la base des évolutions récentes, la banque a constaté les provisions jugées nécessaires.

2/ La note 31 aux états financiers consolidés suite à la survenance de la crise sanitaire liée au corona virus Covid-19. S'agissant d'un événement non lié aux conditions existant à la date de clôture de l'exercice 2019, l'impact de cette crise n'est pas reflété dans les comptes clos le 31 décembre 2019. Cependant, de tels événements peuvent avoir un effet défavorable sur la situation financière, le coût de risque et les résultats du groupe au titre de l'exercice 2020 et les exercices subséquents

Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ces points.

Rapport du conseil d'administration

La responsabilité du rapport du conseil d'administration incombe au conseil d'administration. Notre opinion sur les états financiers consolidés ne s'étend pas au rapport du conseil d'administration et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

Notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes du groupe dans le rapport du conseil d'administration par référence aux données figurant dans les états financiers. Nos travaux consistent à lire le rapport du conseil d'administration et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers consolidés ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport du conseil d'administration semble autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport du conseil d'administration, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément au système comptable des entreprises, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du groupe à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le groupe ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du groupe.

Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers

Les états financiers consolidés ont été arrêtés par votre conseil d'administration. Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes ISA permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes ISA, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances ;

- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;

- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du groupe à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le groupe à cesser son exploitation ;

- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et les évènements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;

- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu.

Parmi les questions communiquées aux responsables de la gouvernance, nous déterminons quelles ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers consolidés de la période considérée : ce sont les questions clés de l'audit. Nous décrivons ces questions dans notre rapport, sauf si des textes légaux ou réglementaires en empêchent la publication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer une question dans notre rapport parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de cette question dépassent les avantages pour l'intérêt public.

Rapport relatif aux obligations légales et règlementaires

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'ordre des experts comptables de Tunisie et par les textes règlementaires en vigueur en la matière.

Tunis, le 31 Mars 2020

Les Commissaires aux Comptes

AMC Ernst & Young
Noureddine HAJJI

Cabinet M.S.Louzir
Membre de Deloitte Touche Tohmatsu Limited
Mohamed LOUZIR

15

Résolutions Adoptées

RESOLUTIONS ADOPTEES PAR L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

TENUE LE 26 JUIN 2020 STATUANT SUR L'EXERCICE COMPTABLE 2019

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion et du rapport de gestion consolidé du Conseil d'Administration relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019 :

- Entérine le report de la tenue de l'Assemblée en application de la décision du confinement général du 20 mars 2020 et de la Note de la Banque Centrale de Tunisie n° 2020-17 du 1er avril 2020.
- Approuve lesdits rapports tels qu'ils ont été présentés.

Cette résolution, mise en vote, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu la lecture du rapport général des Co-commissaires aux comptes relatif aux états financiers individuels et aux états financiers consolidés arrêtés au 31/12/2019 et du rapport spécial des Co-commissaires aux comptes sur les conventions réglementées conclues au cours de l'exercice 2019, approuve les conventions mentionnées.

Cette résolution, mise en vote, est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, après examen des états financiers individuels et consolidés relatifs à l'exercice clos le 31/12/2019, approuve lesdits états financiers individuels ainsi que les états financiers consolidés.

Cette résolution, mise en vote, est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, donne quitus entier, définitif et sans réserves aux administrateurs au titre de leur gestion de l'exercice 2019.

Cette résolution, mise en vote, est adoptée à l'unanimité.

CINQUIEME RESOLUTION

En application de la Note de la BCT N 2020-17 du 1/4/2020 aux banques et aux établissements financiers de suspendre toute mesure de distribution de dividendes au titre de 2019, l'Assemblée Générale Ordinaire, prend acte du résultat bénéficiaire dégagé au titre de l'exercice 2019 à hauteur de **Cent Soixante Quatorze Millions Cent Quatre Vingt Quinze Mille Six Cent Soixante dinars (174 195 660 DT)** et décide d'affecter le résultat comme suit :

(Montant en Dinars)

BENEFICE DE L'EXERCICE	**174 195 660**
REPORT A NOUVEAU	68 033 358
RESULTAT A REPARTIR	**242 229 018**
RESERVES DE REINVESTISSEMENT	50 000 000
REPORT A NOUVEAU	**192 229 018**

Toutefois, en cas de levée de cette décision de suspension avant la tenue de la prochaine Assemblée Générale Ordinaire de la banque statuant sur l'exercice 2020, l'Assemblée Générale Ordinaire délègue au Conseil d'Administration la distribution du montant des dividendes qui aura été expressément validé au préalable par la Banque Centrale de Tunisie .

Cette résolution, mise en vote, est adoptée à la majorité absolue avec opposition des actionnaires représentant 53 150 actions soit 0,13% du capital et des droits de vote.

SIXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire sur proposition du Conseil d'Administration, reconduit la somme de cent cinquante mille Dinars (150 000 dinars) à titre des jetons de présence pour l'exercice 2019 ainsi que la somme de Cent Mille Dinars (100 000 dinars) allouée aux membres des comités règlementaires.

Cette résolution, mise en vote, est adoptée à l'unanimité.

SEPTIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, donne pouvoir au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal pour effectuer partout où besoin sera, tous dépôts, publications et autres formalités prévues par la loi.

Cette résolution, mise en vote, est adoptée à l'unanimité.

التجاري بنك
Attijari bank

Attijari bank
Siège social : 24, rue Hédi Karray - Centre Urbain Nord - 1080 Tunis
Tél. : (+216) 70 012 000 - Fax : (+216) 71 750 199
Centre de Relation Client : 81 100 004
www.attijaribank.com.tn